



HAL
open science

Fécamp pendant la période ducale

Stéphane Lecouteux

► **To cite this version:**

Stéphane Lecouteux. Fécamp pendant la période ducale. Stéphane Lecouteux; Nicolas Leroux; Ourdia Siab. La bibliothèque et les archives de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp : splendeur et dispersion des manuscrits et des chartes d'une prestigieuse abbaye bénédictine normande. Vol. 1 La bibliothèque et les archives au Moyen Âge, Amis du Vieux Fécamp et du Pays de Caux; [CRAHAM], pp.36-85, 2021, 979-10-699-8343-4. hal-04212031

HAL Id: hal-04212031

<https://hal.science/hal-04212031v1>

Submitted on 18 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES DE L'ABBAYE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE FÉCAMP

SPLendeur ET DISPERSION DES MANUSCRITS
ET DES CHARTES D'UNE PRESTIGIEUSE ABBAYE
BÉNÉDICTINE NORMANDE

VOLUME 1 : LA BIBLIOTHÈQUE
ET LES ARCHIVES AU MOYEN ÂGE

Centre politique et religieux majeur de la Normandie ducale (911-1204), la place-forte de Fécamp s'affirme au cours du Moyen Âge comme l'un des hauts lieux intellectuel, spirituel et culturel de la chrétienté.

La collégiale fondée en ses murs par les ducs de Normandie en 990, puis transformée en abbaye bénédictine dès 1001, a joué un rôle essentiel dans cet essor et dans ce succès. Richement doté dès l'origine par les ducs, le monastère devient rapidement l'une des abbayes les plus puissantes de Normandie et d'Occident. C'est aussi un centre de pèlerinage réputé, dédié à la relique du Précieux Sang. La population cosmopolite qui y gravite, l'origine italienne de ses premiers abbés et ses liens étroits avec Saint-Bénigne de Dijon, Cluny ainsi que la papauté ont contribué à façonner sur place une pensée originale, aux influences multiples. Nous l'observons aussi bien dans les textes que dans le décor des manuscrits ou la pierre des monuments. Pionnier dans le domaine de l'écrit, son scriptorium a produit parmi les plus anciennes annales et les plus anciens nécrologes, livres du chapitre, actes diplomatiques et cartulaires connus en Normandie. Les livres et les chartes conservés témoignent encore, malgré leurs dispersions et les injures du temps, de l'importance et du rayonnement exceptionnel de cette abbaye depuis l'an Mil jusqu'à la Révolution française. C'est pourquoi ce monastère a attiré l'attention de nombreux historiens et érudits depuis le XVII^e siècle.

Ce constat et ce contexte particulier de conservation des sources écrites anciennes incitent aujourd'hui les chercheurs à tenter de reconstituer virtuellement la bibliothèque et le chartrier de ce prestigieux monastère. Les communications prononcées lors des deux journées d'études organisées à Fécamp les 25 et 26 octobre 2017 par les associations des Amis du Vieux Fécamp et du Pays de Caux et des Amis de l'abbatiale de la Sainte-Trinité de Fécamp constituent en quelque sorte le fondement de cet utile et ambitieux projet. Ces journées d'études ont en effet permis de réunir quelques uns des spécialistes de l'histoire de l'abbaye, de sa bibliothèque, de ses archives et de son scriptorium. Les actes qui en sont issus ont pour objectif de présenter un état des recherches menées à ce sujet de 2010 à 2020.

30 €

ISBN : 979-10-699-8343-4



9 791069 983434

LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES DE L'ABBAYE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE FÉCAMP

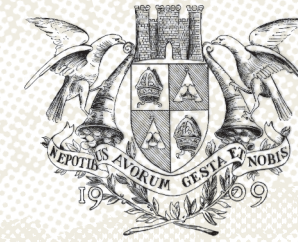


LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES DE L'ABBAYE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE FÉCAMP

SPLendeur ET DISPERSION
DES MANUSCRITS ET DES CHARTES
D'UNE PRESTIGIEUSE ABBAYE
BÉNÉDICTINE NORMANDE

VOLUME 1. LA BIBLIOTHÈQUE
ET LES ARCHIVES AU MOYEN ÂGE

DIR. STÉPHANE LECOUTEUX – NICOLAS LEROUX – OURDIA SIAB



LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES DE L'ABBAYE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE FÉCAMP

SPLendeur ET DISPERSION
DES MANUSCRITS ET DES CHARTES
D'UNE PRESTIGIEUSE ABBAYE
BÉNÉDICTINE NORMANDE

OUVRAGE IMPRIMÉ
GRÂCE AU SOUTIEN MATÉRIEL
DES AMIS DU VIEUX FÉCAMP
ET DU PAYS DE CAUX.
2021

**VOLUME 1. LA BIBLIOTHÈQUE
ET LES ARCHIVES AU MOYEN ÂGE**

DIR. STÉPHANE LECOUTEUX – NICOLAS LEROUX – OURDIA SIAB

LA BIBLIOTHÈQUE ET LES ARCHIVES DE L'ABBAYE DE LA SAINTE-TRINITÉ DE FÉCAMP



AVANT-PROPOS 6

Virginie Sampic

PRÉFACE 8

Marie-Thérèse Gousset

INTRODUCTION 10

Nicolas Leroux et Ourdia Siab

PARTIE 1 : CONTEXTUALISATION (VII^E-XII^E SIÈCLES)

Retour sur les origines du château et de l'abbaye (VII^e-X^e siècles) 16

Jacques Le Maho

Fécamp pendant la période ducale (911-1204) 36

Stéphane Lecouteux

PARTIE 2 : NAISSANCE ET ENRICHISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES (X^E-XII^E SIÈCLES)

Le scriptorium et la bibliothèque pendant la période ducale 88

Stéphane Lecouteux

Le chartrier pendant la période ducale 244

Michaël Bloche

Jean de Fécamp et sa réforme émotionnelle :
une clé pour comprendre les manuscrits de Fécamp 288

Lauren Mancia, traduction Nicolas Leroux, Ourdia Siab et Anne Fruish Taylor

Étude des pigments bleu et rouge aux XI^e et XII^e siècles 302

Claude Coupry

FÉCAMP PENDANT LA PÉRIODE DUCALE (911-1204)¹

AUTEUR

Stéphane LECOUTEUX

INSTITUTION

CRAHAM - Centre Michel de Boüard

La dynastie ducale normande a connu une formidable ascension politique au cours des deux siècles entourant l'an mille. Les Rollonides/Richardides, famille d'origine « païenne » et étrangère au royaume de *Francie occidentale*, sont parvenus, en seulement six générations (soit un siècle et demi), à gravir les plus hauts échelons d'une société chrétienne dont ils n'étaient pas eux-mêmes issus (fig. 1)². Son fondateur, Rollon (911-927/32), est un chef scandinave dont l'origine précise risque de rester à jamais aussi énigmatique et entourée de légendes qu'obscur³. En acceptant le baptême, il réussit néanmoins à intégrer précocement, dès l'automne 911 (traité de Saint-Clair-sur-Epte), les élites franques en tant que comte de Rouen et prince des Normands.

Rollon se retrouve ainsi à la tête d'un territoire englobant toute ou partie des diocèses de Rouen, d'Évreux et de Lisieux, avec la Seine comme principal axe de communication et la puissante cité de Rouen pour capitale. En 924, il parvient à étendre sa principauté vers l'Ouest jusqu'au Bessin et l'Hiémois. Son fils, Guillaume Longue-Épée (927-942), va à son tour acquérir le Cotentin et l'Avranchin en 933⁴. Ces accroissements territoriaux successifs ont contribué à rapprocher les frontières de la Normandie de celles de la province ecclésiastique de Rouen, même si, durant la période ducale (911-1204), ces deux entités politiques et religieuses ne coïncideront jamais parfaitement⁵. Dans le sillage des Robertiens/Capétiens, avec lesquels ils entretiennent des liens étroits depuis 911⁶, les comtes de Rouen vont parvenir à obtenir des titres de plus en plus prestigieux⁷ : ils deviennent ainsi successivement marquis – avec Richard I^{er} (942-996) vers 960⁸ – puis ducs – sous Richard I^{er} ou Richard II (996-1026), à une date qu'il convient de situer entre 987 et 998⁹. Ils prennent enfin le titre de roi en 1066, suite à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard (1035-1087), qui prend ainsi le nom de Conquérant. Cette prodigieuse ascension sociale eut de multiples répercussions sur le continent comme de part et d'autre de la Manche, tant sur les plans politique et religieux que du point de vue culturel, intellectuel, artistique, commercial, etc.

Le destin de Fécamp est intimement lié à cette extraordinaire ascension de la famille ducale normande. Il est directement tributaire des choix successifs opérés par les membres influents de cette famille entre 930 et 1091. Au cours de cette période, les Rollonides/Richardides ont en effet choisi de faire de Fécamp l'un des pivots de la réorganisation de leur principauté¹⁰. Bien qu'une première abbaye féminine ait été fondée en ce lieu à l'époque mérovingienne (autour de 660) et se soit maintenue sur place jusqu'à la série de raids scandinaves qui frappèrent la région au milieu du IX^e siècle¹¹, le rôle des premiers comtes de Rouen et ducs de Normandie fut déterminant pour l'essor et le prestige du site : ce sont eux qui, en l'espace de trois générations, décidèrent de restaurer sur place une résidence aristocratique fortifiée, d'y édifier un palais princier, puis de fonder une riche collégiale leur servant de nécropole dynastique, bientôt transformée en monastère de moines bénédictins. La place forte devient ainsi un centre politique et religieux majeur de la principauté. Elle est fréquentée par une population éclectique et cosmopolite qui favorise les échanges et les brassages culturels et contribue à l'émergence d'un centre spirituel et intellectuel à la fois influent et original.

L'objectif de ce chapitre est de revenir sur les principales étapes du succès fécampois afin de mieux comprendre dans quelles circonstances furent créés puis enrichis la bibliothèque et le chartrier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp, à partir de la fin du X^e siècle. Ceux-ci constituent en effet deux des plus anciens et des plus riches fonds documentaires de la Normandie médiévale. Malgré les destructions, les pillages et les dispersions dont ils furent victimes à l'époque moderne, ils restent parmi les fonds médiévaux normands les plus riches à nous être parvenus.

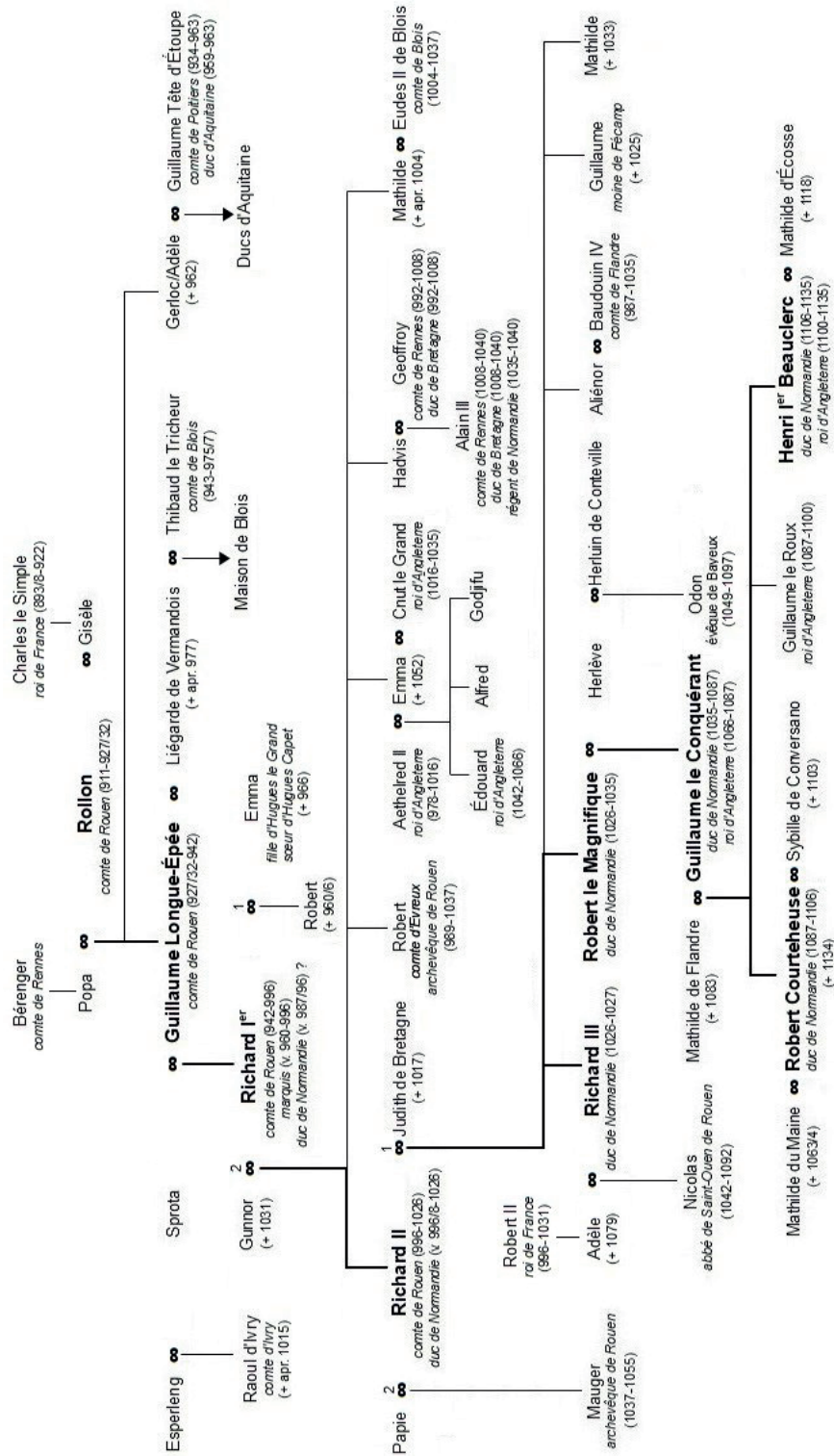


FIG. 1 - Généalogie des Rollonides/Richardides, comtes de Rouen, ducs de Normandie et rois d'Angleterre (période 911-1135, généalogie sélective).

L'ÉMERGENCE DU SITE CASTRAL SOUS GUILLAUME LONGUE-ÉPÉE (927-942)

La fortune de Fécamp, place forte rurale qui fut amenée à jouer un rôle prépondérant au sein du duché sous les Richardides (942-1035), repose d'abord sur le souhait du comte Guillaume Longue-Épée d'y restaurer une ancienne résidence aristocratique. Il y installe bientôt sa concubine bretonne, Sprota, au début des années 930¹². Le comte de Rouen réinvestit ainsi un domaine sans doute autrefois occupé par des comtes mérovingiens puis carolingiens¹³. Ce site constitue un refuge excentré par rapport à la capitale rouennaise et dispose de nombreuses ressources : il jouxte une importante forêt propice à la chasse, possède un accès côtier précieux pour la pêche et se situe entre deux coteaux exploités pour l'agriculture¹⁴. À cette époque, la résidence n'est encore qu'un lieu de séjour occasionnel dépourvu de fonctions politiques et administratives, mais qui est déjà apte à jouer un rôle militaire. Le site est en effet doté d'un système défensif hérité de la période précédente : la place forte rurale (*castrum-oppidum*) est sans doute constituée d'une première enceinte ovale, formée d'une levée de terre (*agger*) avec fossé et palissade de bois (*plensis*), qui couvre une superficie totale d'environ huit hectares¹⁵. À l'intérieur de celle-ci, se trouve, au sud, une seconde enceinte ovale, probablement elle aussi constituée d'une levée de terre surmontée d'une palissade, couvrant environ deux hectares. C'est dans cette seconde enceinte que le comte de Rouen se fait bâtir une résidence aristocratique, grâce notamment au réemploi de matériaux provenant du monastère féminin ruiné. Il fait ensuite restaurer la modeste église dédiée à la Sainte-Trinité qui appartenait elle aussi à l'ancien complexe monastique¹⁶.

Deux événements, décisifs pour l'avenir politique et religieux du site, se déroulent à Fécamp vers 933 : d'une part la naissance de Richard, fruit de l'union du comte Guillaume Longue-Épée et de sa concubine Sprota, dans la résidence aristocratique récemment édifiée ; d'autre part le baptême du nouveau né, qui se déroule dans l'église voisine dédiée à la Trinité, et qui est assuré par l'évêque de Bayeux Henri, lequel réside alors avec sa suite épiscopale à Fécamp¹⁷. Il semble que le jeune Richard ait été amené à séjourner régulièrement dans cette résidence au cours des premières années de sa vie : d'après le témoignage de Guillaume de Jumièges, c'est en effet à Fécamp qu'il a été élevé et qu'il a reçu sa première formation. Il est d'ailleurs peu probable qu'il ait fréquenté régulièrement la cour comtale de Rouen après le mariage de son père Guillaume Longue-Épée avec Liégarde de Vermandois vers 936/937 : Liégarde, épouse légitime et officielle du comte, résidait principalement à Rouen et se montrait ouvertement hostile à la concubine de son époux, ainsi qu'au fils issu de cette union. Fécamp fut donc vraisemblablement le lieu de séjour privilégié du futur comte durant les premières années de sa vie, c'est-à-dire avant l'assassinat de son père par les hommes du comte Arnoul de Flandre en décembre 942 et surtout sa semi-captivité à la cour du roi Louis IV d'Outremer, à Laon, vers 943/945¹⁸. Ces circonstances expliquent l'attachement affectif particulier - indéfectible et quasi viscéral - éprouvé par le comte Richard à l'égard de Fécamp : cet endroit paisible, où il est né et

où il a joui d'une relative tranquillité, était probablement le lieu chargé des plus heureux souvenirs de son enfance ; il est rapidement devenu son lieu de résidence favori. Le développement ultérieur du site castral repose d'ailleurs essentiellement sur sa volonté implacable de faire de Fécamp l'un des pôles majeurs de la réorganisation de sa principauté. Ses successeurs – son fils Richard II (996-1026) et ses petits-fils Richard III (1026-1027) et Robert le Magnifique (1027-1035) – adopteront à leur tour une démarche et une stratégie analogues : tous s'appliquent en effet à faire de ce lieu l'un des centres laïcs et religieux incontournables de leur duché. Il convient toutefois d'analyser en détail les phases successives de cet essor, qui court sur trois générations, de la fin des années 960 à 1035.

L'ESSOR DÉCISIF DU SITE CASTRAL SOUS RICHARD I^{er} (942-996)

Dans la première moitié de son gouvernement, Richard I^{er} va continuer à utiliser Fécamp comme résidence secondaire et comme lieu de refuge privilégié pour lui et sa famille, le temps de faire reconnaître sa légitimité dynastique, occasionnellement menacée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de sa principauté. La naissance, le baptême et l'enterrement à Fécamp vers 960/966 d'un nouveau né du nom de Robert – fruit du mariage de Richard avec Emma (fille d'Hugues le Grand et sœur du duc des Francs Hugues Capet) – constitue l'un des indices du séjour régulier de la famille comtale en ce lieu¹⁹. À partir du milieu des années 960, lorsque l'autorité et le pouvoir de Richard seront suffisamment affirmés et affermis sur l'ensemble de son territoire²⁰, le temps sera venu de transformer la modeste résidence aristocratique en véritable centre de pouvoir. La place forte de Fécamp bénéficie dès lors d'une spectaculaire promotion : dès les années 970, ce lieu peut être considéré comme une capitale secondaire de la principauté. Dans les années 990, le comte et ses proches résident désormais alternativement entre les palais de Rouen, de Fécamp et de Bayeux. Le premier, implanté à proximité de l'archevêché, est protégé derrière les hauts remparts romains de la cité et occupe dès l'origine une place à part, en tant que siège politique et historique de la principauté²¹. Les deux autres sont situés en marge des grands axes de communication et ne jouent au départ qu'un rôle politique secondaire. La particularité du palais de Fécamp par rapport à ceux de Rouen et de Bayeux est d'être situé dans une place forte rurale et côtière, dépourvue d'évêché et entourée d'habitats encore relativement dispersés, mais dont la densification s'est déjà amorcée.

Il faut sans doute attendre la fin des années 960 et même plus vraisemblablement les années 970, pour que le projet de *palatium fécampois* ait véritablement pris corps. Richard, qui porte désormais le titre de marquis²², se fait tout d'abord construire un grand palais en pierre au sein du site castral. Puis, autour des années 980, il lance le chantier d'une nouvelle église monumentale destinée à remplacer l'ancien sanctuaire des moniales, jugé trop petit et vétuste et qui servait jusqu'ici de *capella* au complexe résidentiel²³. Le projet

se veut grandiose, tant par les dimensions de l'ouvrage que par la somptuosité du décor. « Par sa longueur (estimée à 60-65 m) », la collégiale « de Fécamp dotée d'un chœur oriental et d'un massif occidental rivalisait avec les plus grands chefs-d'œuvre de cette fin du X^e siècle : la Basse-Œuvre de Beauvais et Cluny II »²⁴. L'enceinte intérieure de la place forte est désormais structurée de manière bipolaire : le complexe laïc, avec son palais princier et ses dépendances, est implanté au sud, tandis que le complexe religieux occupe tout l'espace nord ; les pôles laïcs et religieux sont séparés par la voie de communication qui relie les deux portes d'accès à l'enceinte résidentielle, situées à l'est et à l'ouest du dispositif défensif (cf. J. LE MAHO, *supra*, fig. 1)²⁵.

Chose exceptionnelle pour ce temps, un contemporain des événements a rapporté, avec une précision peu commune pour l'époque, les différentes étapes de la construction de cette église. Cet auteur, Dudon, chanoine de la collégiale de Saint-Quentin en Vermandois (Picardie), a en effet été amené à fréquenter régulièrement la cour et les palais ducaux de Rouen et de Fécamp entre le début des années 990 et les années 1010-1020. Entré en relation avec le comte de Rouen Richard I^{er} en 987 lors d'une ambassade effectuée à la requête du comte Albert I^{er} de Vermandois (946-987), il se met peu après la mort de ce dernier au service des ducs de Normandie. Dudon fut l'historiographe de Richard I^{er} puis de Richard II, ainsi que le chapelain et le chancelier du duc au cours des années 1000-1010. Grâce à ses fonctions religieuses, administratives et politiques, il a pu contempler à loisir l'intérieur comme l'extérieur de la collégiale de Fécamp, voisine du palais ducal, une fois l'édifice achevé. Selon Pierre Bouet, « on peut légitimement penser qu'il participa aux offices des chanoines de la Trinité de Fécamp, puis à ceux des moines bénédictins installés vers 1001 par Guillaume de Volpiano »²⁶. Pour rapporter les faits auxquels il n'avait pas personnellement assisté, il a bénéficié des témoignages de membres de la famille ducal, à commencer par ceux du comte Raoul d'Ivry († apr. 1015), de la duchesse Gunnor († 1031), du duc Richard II (996-1026) et de l'archevêque de Rouen Robert (989-1037), respectivement demi-frère, épouse et fils de Richard I^{er} (fig. 1). Les *Gesta normannorum*, composées par Dudon entre 994 et 1015, célèbrent les hauts faits de Rollon, de Guillaume Longue-Epée et de Richard I^{er}. Si l'œuvre, émaillée de poèmes et de discours fictifs, prend régulièrement le ton du panégyrique et adopte souvent des formes épiques et hagiographiques, l'intérêt du passage haut en couleur décrivant la construction de la collégiale est aujourd'hui unanimement reconnu des historiens²⁷. Lorsque les informations fournies par Dudon ont pu être confrontées à d'autres sources écrites, archéologiques et topographiques, le témoignage du chanoine se révèle en effet d'une remarquable précision et d'une grande fiabilité²⁸.

La collégiale de la Trinité de Fécamp décrite par Dudon se présente comme une construction monumentale pourvue d'une décoration à la fois riche et grandiose. D'après les travaux de Katrin Brockhaus et de Jacques Le Maho, l'édifice était sans doute doté d'une façade à deux tours reliées par une tribune médiane²⁹. Peut-être déjà employée quelques années plus tôt lors de la réfection du massif occidental de la cathédrale de Rouen, cette forme architecturale originale sera celle adoptée dans l'ensemble du duché de Normandie

tout au long du XI^e siècle, notamment à Bayeux, à Coutances et à Jumièges³⁰. Elle préfigure la « façade harmonique à deux tours », qui semble apparaître pour la première fois à Saint-Étienne de Caen vers 1080/1090.

La somptuosité de l'aménagement intérieur, avec ses peintures murales historiées et son précieux mobilier liturgique, sert à magnifier Dieu autant que son bras temporel, le duc. Cette abondance de richesse montre, certes, la volonté ducale d'honorer et de servir Dieu, mais elle trahit aussi une démarche politique ostentatoire consistant à affirmer une prééminence sociale. Elle s'inscrit dans un mécanisme de compétition qui préfigure celui nettement perceptible à la génération suivante, sous Richard II, et qui apparaît également parmi les élites des autres principautés émergentes contemporaines. Richard I^{er}, qui n'hésite pas à frapper monnaie à son nom, se comporte comme un prince puissant, autonome et reconnu. Il tient à le montrer et à le faire savoir tant à ses sujets, qui se trouvent à l'intérieur de son duché, qu'aux autres puissants, qui se trouvent à l'extérieur. Ses largesses envers l'église et cet étalage de richesse sont une façon de s'affirmer en tant que prince chrétien mais aussi d'affirmer son pouvoir et d'asseoir son autorité parmi les élites franques. La nouvelle collégiale de Fécamp est ainsi dotée d'un véritable trésor par Richard³¹. Si la générosité du comte de Rouen semble sincère, elle trahit aussi les prétentions et les ambitions des Richardides, qui revendiquent alors ouvertement, à partir de 987, dans la hiérarchie sociale de l'époque, le deuxième rang après le roi, en tant que ducs.

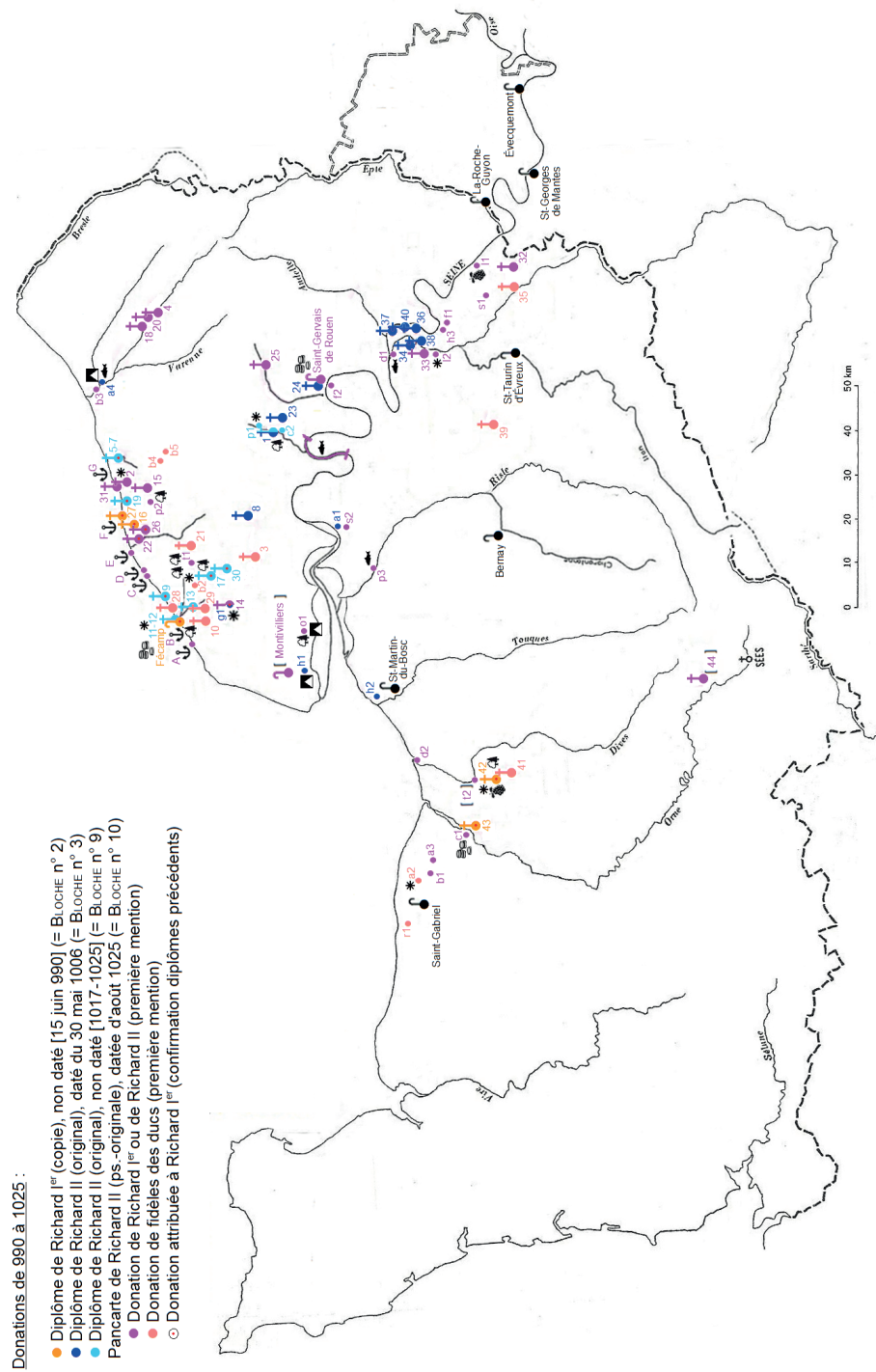
L'objectif de Richard I^{er} était visiblement de fonder, dès l'origine, à Fécamp un monastère étroitement lié à la dynastie ducale et destiné à servir de nécropole dynastique. Pour l'atteindre, le prince des Normands n'hésita pas à s'adresser au plus illustre abbé réformateur de son temps, Maïeul de Cluny (954-994). Mais sa demande ne put aboutir³². Au-delà de la mauvaise réputation des Normands, censée être à l'origine du refus de Maïeul, l'échec de l'accord pourrait résulter de l'incapacité du duc et de l'abbé à s'entendre sur les modalités et les conditions de la réforme. En tant que clunisien, Maïeul exigeait sans doute une exemption totale, qui préserverait la nouvelle fondation de toute ingérence séculière. Et il est vraisemblable que Richard n'ait pas accepté que son abbaye, dont la fonction religieuse était pour lui indissociable des fonctions laïques, administratives et politiques de son palais voisin, lui échappe totalement. Quoi qu'il en soit, confronté à cet échec, Richard I^{er} dut se résoudre à y établir un simple collège de chanoines, soumis à la règle de Chrodogang de Metz. La collégiale fut dédiée le 15 juin 990, lors d'une cérémonie grandiose réunissant officiellement et pour la première fois l'ensemble des évêques de la province ecclésiastique de Rouen, c'est-à-dire l'archevêque Robert (987/9-1037) et ses six suffragants, à savoir Raoul de Bayeux (986-1006), Hugues de Coutances (v. 989-1025), Gérald d'Évreux (v. 988-v. 1006), Roger de Lisieux (v. 985-1022), Adson de Sées (v. 986-1006) et Norgod d'Avranches (v. 990-v. 1017)³³. La réorganisation de l'église séculière normande était en marche et elle accompagnait ici symboliquement la fondation de la nouvelle collégiale de la Trinité de Fécamp. Cette dédicace fut aussi l'occasion de généreuses donations de la part du comte, qui attribua à l'établissement d'importants domaines répartis entre le Pays de Caux³⁴ et le Bessin³⁵ (fig. n° 2, A et B)

Six ans plus tard, en 996, le palais de Fécamp est choisi par Richard pour passer les derniers instants de sa vie. C'est également le lieu où il désigne son fils homonyme Richard II pour lui succéder, confirmant ainsi le rôle politique majeur qu'il tient à faire jouer à la place forte. Ses funérailles sont célébrées dans la collégiale et, en signe d'humilité et de dévotion, le duc se fait inhumer sous la gouttière, soit au pied de la façade occidentale de l'église, soit au sud de l'édifice, dans le secteur de l'actuel transept gothique³⁶. Par ce geste, la ville de Fécamp devient officiellement la nouvelle nécropole de la dynastie normande (fig. n° 3) : la cathédrale Notre-Dame de Rouen, qui avait jusqu'ici servi de nécropole comtale (de 911 à 990), était à présent remplacée par la nécropole ducale de la Trinité de Fécamp (de 990 à 1066). Après la conquête de l'Angleterre, ce sera au tour des deux nouvelles abbayes caennaises – l'abbaye-aux-Hommes (Saint-Étienne de Caen), fondée par Guillaume le Conquérant en 1063, et l'abbaye-aux-Dames (la Trinité de Caen), fondée par son épouse Mathilde de Flandre en 1066 – de tenir, l'espace d'une génération, entre 1066 et 1087, le rôle de nécropoles royales³⁷.

LES APOGÉES POLITIQUE ET RELIGIEUSE SOUS RICHARD II (996-1026), RICHARD III (1026-1027) ET ROBERT LE MAGNIFIQUE (1027-1035)

À la suite de son père, Richard II contribue lui aussi au développement des deux pôles laïc et religieux créés au cœur de la place forte de Fécamp. Il apporte en effet deux évolutions importantes au site castral : remplacement de l'enceinte intérieure en bois par une fortification en pierre ; adjonction, à l'enceinte extérieure, d'une excroissance méridionale d'environ deux hectares (en forme de demi-lune) dans le but de renforcer le système de défense, jugé trop faible, au sud du palais ducal et de ses deux portes d'accès³⁸. Richard II fait également bâtir une chapelle, dédiée à saint Thomas, au-dessus de la sépulture de son père, devant l'entrée de la collégiale. Il transforme bientôt cette dernière en monastère en faisant appel, en 1001, au célèbre réformateur bénédictin, l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon Guillaume de Volpiano (990-1031)³⁹.

La réforme de la collégiale avait notamment pour ambition de faire évoluer l'image négative que les ducs normands avaient héritée de leurs turbulents ancêtres scandinaves : leur aïeul, Rollon, avait lui-même mené des raids vikings en Neustrie et en vallée de Seine avant d'obtenir le comté de Rouen en 911. Autour de l'an mille, dans les milieux religieux, les Normands étaient encore souvent perçus comme des destructeurs d'églises, et non comme des bâtisseurs de monastères et des protecteurs de la religion. Grâce à diverses stratégies, et notamment par la transformation du site castral et ecclésial de Fécamp, Richard II est parvenu à totalement renverser cette image négative, non seulement dans la province ecclésiastique de Rouen, mais aussi dans l'ensemble de la chrétienté. Les ducs ont activement contribué à la construction de la figure idéale du prince normand, notamment en commandant à Dudon de Saint-Quentin la rédaction d'une œuvre his-



Donations de 990 à 1025 :

- Diplôme de Richard I^{er} (copie), non daté [15 juin 990] (= BLOCHE n° 2)
- Diplôme de Richard II (original), daté du 30 mai 1006 (= BLOCHE n° 3)
- Diplôme de Richard II (original), non daté [1017-1025] (= BLOCHE n° 9)
- Pancarte de Richard II (ps.-originale), datée d'août 1025 (= BLOCHE n° 10)
- Donation de Richard I^{er} ou de Richard II (première mention)
- Donation de fidèles des ducs (première mention)
- Donation attribuée à Richard I^{er} (confirmation diplômes précédents)

FIG. 2A (CARTE) ET 2B (LÉGENDE) -
Donations des ducs Richard I et II à la Trinité
de Fécamp d'après les chartes ducales.

† Domaine avec église

Diocèse de Rouen :

- 1) Barentin
- 2) Blosserville
- 3) Bolleville
- 4) Bures[-en-Bray]
- 5-7) Dun, aujourd'hui autour de Bourg-Dun
- 8) Écreteville[-ès-Baons]
- 9) Életot
- 10) Épreville (+ ham. des Marquets)
- 11-12) Fécamp (St-Etienne, St-Benoît)
- 13) Ganzeville
- 14) Grainville[-l'Alouette], aujourd'hui Grainville-Ymauville
- 15) Houdetot
- 16) Ingouville
- 17) Limpville
- 18) Maintru
- 19) Manneville[-ès-Plains]
- 20) Osmoy[-Saint-Valéry]
- 21) Ourville[-en-Caux]
- 22) Paluel (+ ham. Conteville + mesnls Janville et Bertheauville)
- 23) Pissy, aujourd'hui Pissy-Pôville
- 24) Rouen (St-Paterne)
- 25) Sainte-Marie-du-Wast, aujourd'hui Fontaine-le-Bourg
- 26) Saint-Riquier[-ès-Plains] (+ mesnil de Veauville)
- 27) Saint-Valéry[-en-Caux]
- 28) Senneville[-sur-Fécamp]
- 29) Tourville[-les-Ifs]
- 30) Trémauville
- 31) Veules[-les-Roses]

Diocèse d'Évreux :

- 32) Douains
- 33) Incarville
- 34) Le Vaudreuil
- 35) Ménilles
- 36) Porte-Joie (Ste-Cécile)
- 37) Poses (St-Quentin)
- 38) Saint-Étienne-du-Vauvray
- 39) Saint-Mélain[-la-Campagne], aujourd'hui Graveron-Semerville
- 40) Tournedos-sur-Seine (St-Saturnin)

Diocèse de Bayeux :

- 41) Airan
- 42) Argences
- 43) Mondeville

Diocèse de Sées :

- 44) Almenèches

⦿ Domaine avec abbaye

⦿ Domaine avec prieuré

⚓ Ports

- A) Yport
- B) Fécamp
- C) Les Petites-Dalles (Saint-Martin-aux-Buneaux)
- D) Les Grandes-Dalles (Sassetot-le-Mauconduit)
- E) Veulettes-sur-Mer
- F) Saint-Valéry-en-Caux
- G) Veules-les-Roses

● Domaine sans édifice religieux

- a1) Aizier
- a2) Amblie
- a3) Anisy
- a4) Arques
- b1) Barbière, aujourd'hui Thaon
- b2) Beaunay
- b3) Bouteilles, aujourd'hui Rouxmesnil-Bouteilles
- b4) Brametot
- b5) Butot, aujourd'hui Biville-la-Rivière
- c1) Caen
- c2) Campeaux (Les), aujourd'hui Barentin
- d1) Damps (Les)
- d2) Dives-sur-Mer
- f1) Fontaine-Bellenger
- f2) Fosse-du-Pré et Pré-Pépin, près de Rouen
- g1) Grainville[-l'Alouette]
- h1) Harfleur
- h2) Hennequeville, aujourd'hui Trouville-sur-Mer
- h3) Heudebouville
- i1) Longueville, aujourd'hui Saint-Pierre-d'Autis
- i2) Louviers
- o1) Oudalle
- p1) Pavilly (près du gourd)
- p2) Pleine-Sève
- p3) Pont-Audemer
- r1) Ryes
- s1) Sainte-Colombe[-près-Vernon]
- s2) Sainte-Croix-sur-Aizier
- t1) Taintal, aujourd'hui Valmont
- t2) Troarn

non localisé :

- Brettennoles
- Pêcherie de Saint-Leufroy (sur la Seine)
- Pêcherie de Stindrap

🏰 Taxes et dîme

- ⚓ Pêcheurie
- 🏠 Saline
- ⚙️ Moulin
- 🌲 Forêt
- 🍷 Vigne

torigraphique de propagande, narrant les exploits de leur lignée « élue de Dieu »⁴⁰, et surtout en multipliant les actions symboliques propres à frapper les esprits : riches donations à des établissements religieux, protection d'abbés réformateurs bénédictins, dénonciation de mouvements hérétiques, financement de pèlerinages, etc. Tout au long de son règne, et notamment au cours des années 1010-1020, Richard II se fait ainsi remarquer par sa foi, sa piété, sa justice, sa bonté, sa libéralité et sa générosité. À tel point qu'il apparaît dans les sources contemporaines comme un prince chrétien exemplaire, comme un formidable protecteur de l'Église et comme un ardent défenseur du monachisme⁴¹. Dans son duché, il est d'ailleurs qualifié de « père de la patrie et des moines »⁴². Le règne de Richard II marque donc un tournant important dans l'histoire de la principauté normande et constitue une étape cruciale dans l'évolution de la représentation et de la perception des Normands en Occident.

Défunt	Titre/fonction	Sépultures et types de commémoration
Robert († 1 ^{er} mars 960/966)	[fils de Richard I ^{er} et d'Emma, mort le lendemain de son baptême]	Sépulture à Fécamp (chapelle aux Vierges) Pas de commémoration dans l'ordinaire
Richard I^{er} de Normandie († 21 novembre 996)	Comte de Rouen (942-996) Duc de Normandie (v. 990-996)	Sépulture à Fécamp (abbatiale), translation célébrée le 11 mars Service plénier à la date de son décès (ordinaire, 21 novembre) : <i>Ricardus dux Normannorum primus seruicium plenarium</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [996] <i>Obiit [primus] Richardus dux Normannorum</i>
Aethelred II d'Angleterre († 23 avril 1016)	Roi d'Angleterre (978-1016) [époux d'Emma de Normandie]	Sépulture à la cathédrale de Londres Pitance à la date de son décès (ordinaire, 23 avril) : <i>Adelredus rex Anglorum pater sancti Eduardi, pitanciam</i>
Judith de Bretagne († 18 juin 1017)	Comtesse de Normandie [épouse de Richard II (996-1026)]	Sépulture à Bernay ou à Fécamp ? Pitance à la date de son décès (ordinaire, 18 juin) : <i>Judita comitissa uxor Ricardi secundi ducis pitanciam</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1017] <i>Obiit Judita comitissa</i>
Guillaume († 5 décembre 1025)	Moine de Fécamp [fils de Richard II et de Judith]	Sépulture à Fécamp (abbatiale) Pitance à la date de son décès (ordinaire, 5 décembre) : <i>Willelmus filius Ricardi comitis pitanciam</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1025] <i>Obiit Willelmus monachus, filius Ricardus comitis</i>
Richard II de Normandie († 23 août 1026)	Comte de Rouen (996-1026) Duc de Normandie (996-1026)	Sépulture à Fécamp (abbatiale), translation célébrée le 11 mars Service plénier à la date de son décès (ordinaire, 23 août) : <i>Ricardus dux Normannorum secundus seruicium plenarium</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1026] <i>Obiit Richardus [secundus] dux Normannorum</i>
Richard III de Normandie († 6 août 1027)	Comte de Rouen (1026-1027) Duc de Normandie (1026-1027)	Sépulture à Saint-Ouen de Rouen ou à Fécamp ? Pitance à la date de son décès (ordinaire, 6 août) : <i>Ricardus dux Normannorum tertius, pitanciam</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1026] <i>Obiit Richardus tercius</i>
Gunnor de Normandie († 5 janvier 1031)	Comtesse de Normandie [épouse de Richard I ^{er} (942-996)]	Sépulture à Fécamp ? Pitance à la date anniversaire de son décès (ordinaire, 5 janvier) : <i>Gunnordis comitissa uxor primi Ricardi ducis, pitanciam</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1031] <i>Obiit Gunnordis comitissa</i>
Robert le Pieux († 20 juillet 1031)	Roi de France (996-1031)	Sépulture à Saint-Denis Pitance à la date anniversaire de son décès (ordinaire, 20 juillet) : <i>Robertus rex Francorum qui dedit nobis uillam S. Pauli pitanciam</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1031] <i>Obiit Robertus rex Francorum</i>
Mathilde de Normandie († 18 septembre 1033)	[fille de Richard II et de Judith]	Sépulture à Fécamp (abbatiale) Pitance à la date de son décès (ordinaire, 18 septembre) : <i>Mathildis filia Ricardi comitis pitanciam</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1033] <i>Obiit Mathildis filia Ricardi comitis</i>
Robert le Magnifique († 22 juillet 1035)	Duc de Normandie (1027-1035)	Sépulture à Nicée Pitance à la date de son décès (ordinaire, 22 juillet) : <i>Robertus dux Normannorum pitanciam</i> Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1035] <i>Obiit Rotbertus dux Normannorum</i>
Cnut le Grand († 12 novembre 1035)	Roi d'Angleterre (1017-1035) Roi de Danemark (1018-1035) Roi de Norvège (1028-1035) [époux d'Emma de Normandie]	Sépulture à la cathédrale de Winchester (Old Minster) Pitance à la date de son décès (ordinaire, 11 novembre) : <i>Chenuit rex Anglorum pitanciam</i>
Alain III de Bretagne († 1 octobre 1040)	Comte de Rennes et duc de Bretagne [fils d'Havoise de Normandie et de Geoffroy, comte de Rennes]	Sépulture à Fécamp (salle du chapitre) Pas de commémoration dans l'ordinaire
Emma de Normandie († 7 mars 1052)	Reine d'Angleterre [épouse d'Aethelred II (1002-1016) puis de Cnut le Grand (1017-1035)]	Sépulture à la cathédrale de Winchester (Old Minster) Pitance à la date de son décès (ordinaire, 9 janvier) : <i>Emma regina Anglorum, pitanciam de uiginti solidi(s) sterlingorum</i>
Marguerite du Maine († 1064)	[fiancée de Robert Courteheuse]	Sépulture à Fécamp (chapelle aux Vierges) Pas de commémoration dans l'ordinaire
Édouard le Confesseur († 5 janvier 1066)	Roi d'Angleterre (1042-1066) [fils d'Emma de Normandie et Aethelred] Canonisé en 1161	Sépulture à l'abbaye de Westminster Inscrit au martyrologe Translation célébrée le 13 octobre Décès mentionné dans les <i>Annales de Fécamp</i> : [1066] <i>Obiit sanctus Edwardus [rex Anglorum]</i>
Henri II Plantagenêt († 06 juillet 1189)	Duc de Normandie (1150-1189) Roi d'Angleterre (1154-1189)	Sépulture à Fontevraud Service dans l'ordinaire (6 juillet) : <i>Henricus rex Anglorum et debet Grunulla seruire</i>

FIG. 3 - Sépultures et commémorations de la famille ducal normande à Fécamp

L'insistance avec laquelle Richard I^{er} puis Richard II se sont efforcés d'attirer à Fécamp les abbés Maïeul de Cluny puis Guillaume de Volpiano entre 990 et 1001, et ce malgré plusieurs échecs rencontrés, révèle que les deux ducs étaient non seulement sensibles à la renommée de ces deux grands réformateurs, mais aussi très réceptifs aux idées développées par ces moines et leurs milieux. Parmi les grandes réflexions abordées par les Clunisiens autour de l'an mille, le salut des âmes après la mort (eschatologie individuelle) tient une place essentielle. Les questions de la possibilité d'une sainteté laïque hors du cloître et du salut des élites laïques impliquées dans les affaires du siècle constituent deux des débats récurrents auxquels ils participent activement⁴³. Ces préoccupations affectent directement les milieux impériaux, royaux et aristocratiques contemporains. Les ducs de Normandie Richardides semblent avoir été eux-mêmes réceptifs au discours des Clunisiens. Guillaume de Volpiano et son principal représentant dans le duché de Normandie, son disciple Thierry, furent assurément deux des conseillers les plus écoutés de Richard II : ils font partie des rares abbés à avoir souscrit quelques-unes de ses chartes ducales. En confiant à Guillaume de Volpiano le soin de superviser depuis Fécamp les réformes des autres abbayes normandes, Richard II n'a fait que confirmer implicitement son adhésion à la pensée de l'abbé de Dijon et de ses disciples.

En réalité, la venue de Guillaume de Volpiano à Fécamp a, à elle seule, contribué à faire évoluer favorablement l'image des Normands, car Richard II n'a pas fait appel à un inconnu ou au premier venu. Il a choisi un abbé issu de la plus haute noblesse (fig. n° 4) et qui, âgé de près d'une quarantaine d'années, avait déjà acquis une solide réputation en matière de réforme⁴⁴. À cette époque, Guillaume de Volpiano était en effet perçu comme le digne héritier de Maïeul de Cluny, son maître, considéré aussitôt après sa mort comme un saint. Guillaume jouissait déjà en Occident d'une réputation et d'une renommée tout à fait remarquables : il était alors connu favorablement des milieux laïcs, épiscopaux et monastiques, depuis Rome et l'Italie du Nord jusqu'à la *Francia* en passant par la Bourgogne, la Champagne et la Lotharingie ; les élites religieuses et séculières de ces différentes régions n'hésitaient pas à faire appel à lui pour réformer leurs établissements ou pour y établir une discipline plus stricte. En parvenant à faire venir Guillaume de Volpiano à Fécamp et en devenant ainsi officiellement son protecteur, Richard II a contribué à faire évoluer favorablement l'image du prince normand, qui pouvait dès lors être perçu comme le protecteur de l'Église et des moines. L'appel à un réformateur peu connu n'aurait assurément pas eu les mêmes répercussions : le prestige de l'abbé réformateur a indirectement rejilli sur l'image de son protecteur. Richard I^{er}, en faisant appel à Maïeul de Cluny, puis Richard II, en faisant appel à Guillaume de Volpiano, avaient tous deux parfaitement conscience du profit qu'ils pourraient tirer de telles collaborations. Fécamp fut la première bénéficiaire de ces choix, comme le montrent les témoignages contemporains de Dudon de Saint-Quentin et de Raoul Glaber : le chanoine picard et le moine bourguignon sont tous deux unanimes pour décrire ce lieu comme étant alors, dans le premier tiers du XI^e siècle, l'établissement religieux le plus florissant et le plus prestigieux de la principauté normande. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les informations les plus précises que nous ayons de cette époque proviennent de sources extérieures au duché, preuve du rayonnement exceptionnel acquis par l'abbaye en seulement quelques années.

répertoire liturgique des établissements réformés, l'influence de Guillaume et du cursus liturgique dijonnais « se vérifie par la présence de pièces originales, probablement composées par lui, par l'adaptation d'autres pièces au moyen de variantes musicales et littéraires (que Raoul Glaber qualifie d'amendements et corrections) et par la modification de leur ordre dans certaines solennités »⁵⁰. Enfin, dans le domaine du chant et de la musique, Guillaume de Volpiano avait recours à deux systèmes de notations : le premier, alphabétique selon le système A-P indiqué sur le monocorde (une seule gamme), avait été mis au point par lui afin de favoriser l'apprentissage de nouveaux chants et offices grâce à l'obtention d'une précision jusqu'alors inconnue ; le second, neumé (usage des neumes dits de Fécamp, correspondant à une adaptation des neumes dits français), était surtout utilisé pour les morceaux déjà connus. Nous retrouvons encore aujourd'hui ces deux systèmes de notation, parfois associés, dans des manuscrits liturgiques des XI^e et XII^e siècles provenant d'établissements touchés par ses réformes. C'est en particulier le cas à Fécamp, qui fut assurément l'un des grands centres de formation au chant et à la musique créés par Guillaume : l'abbaye a gardé pendant environ deux siècles l'usage des systèmes de notation musicale introduits par son premier abbé, malgré la concurrence d'autres systèmes innovants et plus performants apparus ultérieurement. Une fidélité et un conservatisme que l'on retrouve de manière encore plus marquée au niveau du répertoire liturgique : confirmant et approfondissant les conclusions générales déjà acquises par Victor Leroquis au terme de ses monumentaux travaux sur les sacramentaires, missels et bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France⁵¹, les travaux de dom Hesbert, dom Le Roux et du chanoine Tardif⁵² ont montré que les bréviaires et les missels des XIII^e-XV^e siècles conservés pour Fécamp et le Mont Saint-Michel sont en fait les copies tardives, mais globalement fidèles, de livres liturgiques plus anciens. Leurs archétypes sont un sacramentaire (livre de la messe, ancêtre du missel) et un antiphonaire (livre de l'office, ancêtre du bréviaire), aujourd'hui perdus, qui suivaient le cursus liturgique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Ces deux livres liturgiques furent introduits à Fécamp par Guillaume de Volpiano au début de sa réforme et ils ont exercé par la suite une influence considérable tant en Normandie qu'en Angleterre. Cette diffusion s'observe principalement au sein des réseaux de confraternité réunissant les établissements touchés directement ou indirectement par les réformes de Guillaume de Volpiano et de ses disciples, à commencer par le réseau spirituel volpianien et le réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp⁵³. Le premier réunit d'une part les établissements religieux réformés par Guillaume de Volpiano et ses disciples, d'autres part des communautés religieuses fréquentées par Guillaume lors de ses nombreux et inlassables déplacements (fig. n° 5). À l'origine, le réseau de confraternité fécampois recoupe en grande partie ce réseau spirituel (fig. n° 6). Au XI^e siècle, les liens les plus étroits – décelables notamment par la circulation de moines, de livres et de textes – s'observent principalement entre Fécamp et les monastères suivants : Saint-Bénigne de Dijon et Cluny, en Bourgogne ; Saint-Arnoul de Metz, Saint-Èvre de Toul et Saint Gorgon de Gorze, en Lorraine ; Saint-Germain-des-Prés, Saint-Faron de Meaux, Crépy-en-Valois et Saint-Remi de Reims de la Francia à la Champagne ; Fruttuaria, près de Volpiano et de Turin, en Italie du Nord. Plus localement, au sein du duché de

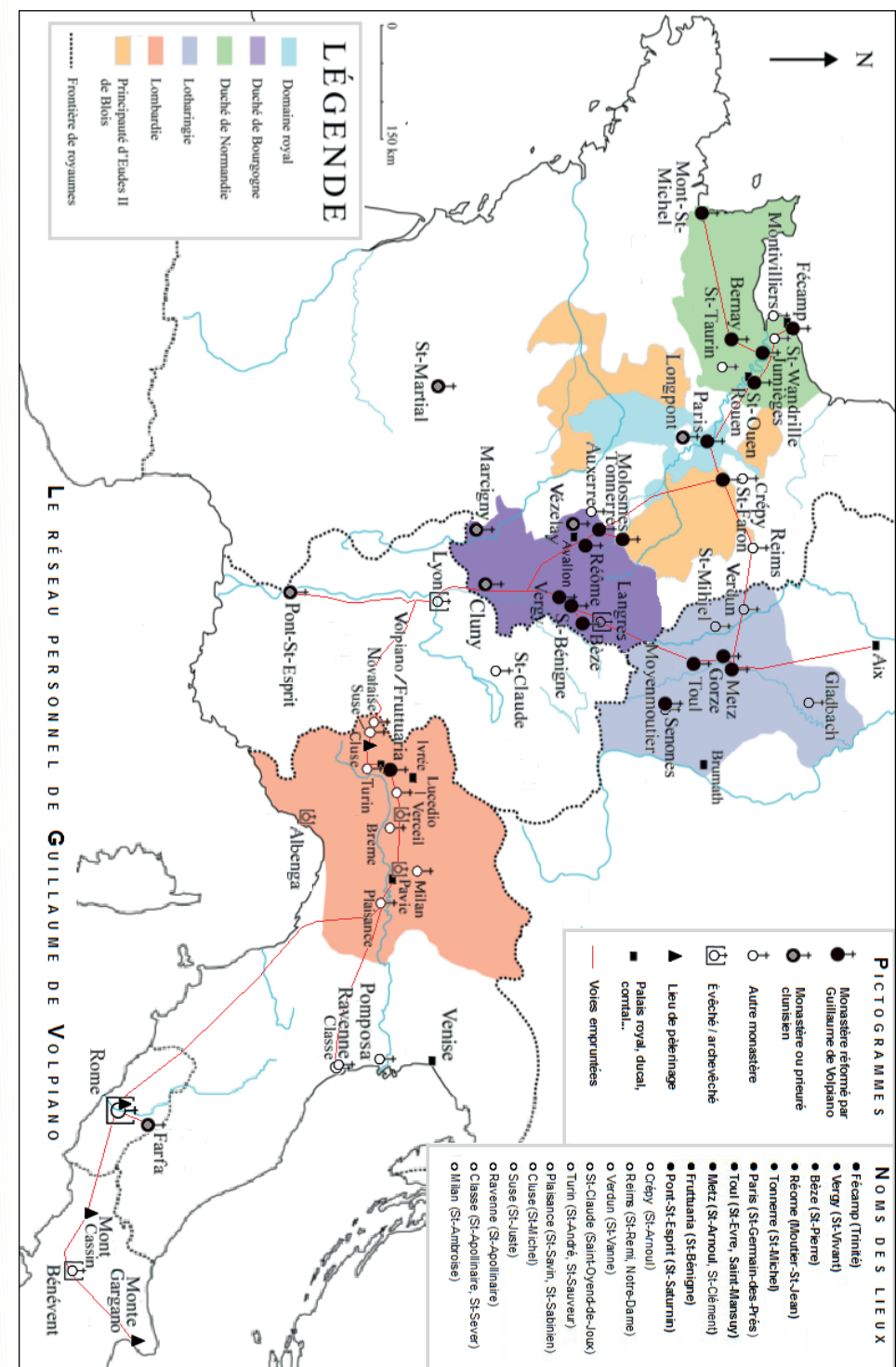
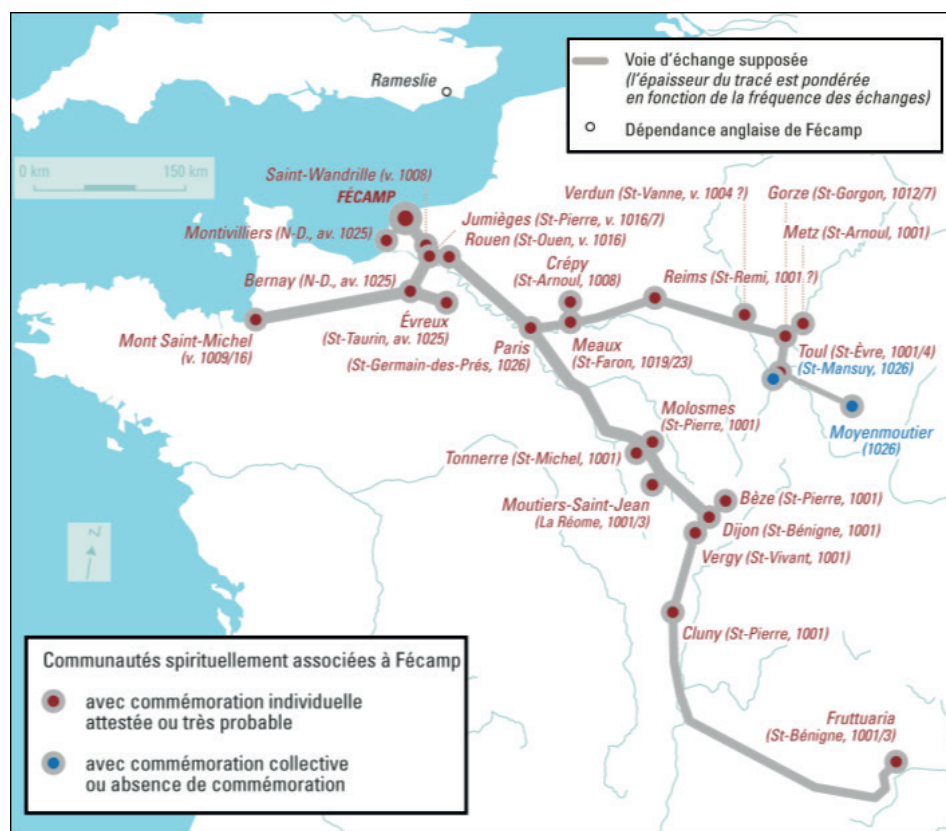


FIG. 5 - Le réseau spirituel volpianien et l'itinérance de Guillaume de Volpiano.



Normandie, ils s'observent surtout avec le Mont Saint-Michel, Saint-Pierre de Jumièges, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Wandrille, Saint-Taurin d'Évreux et Notre-Dame de Bernay.

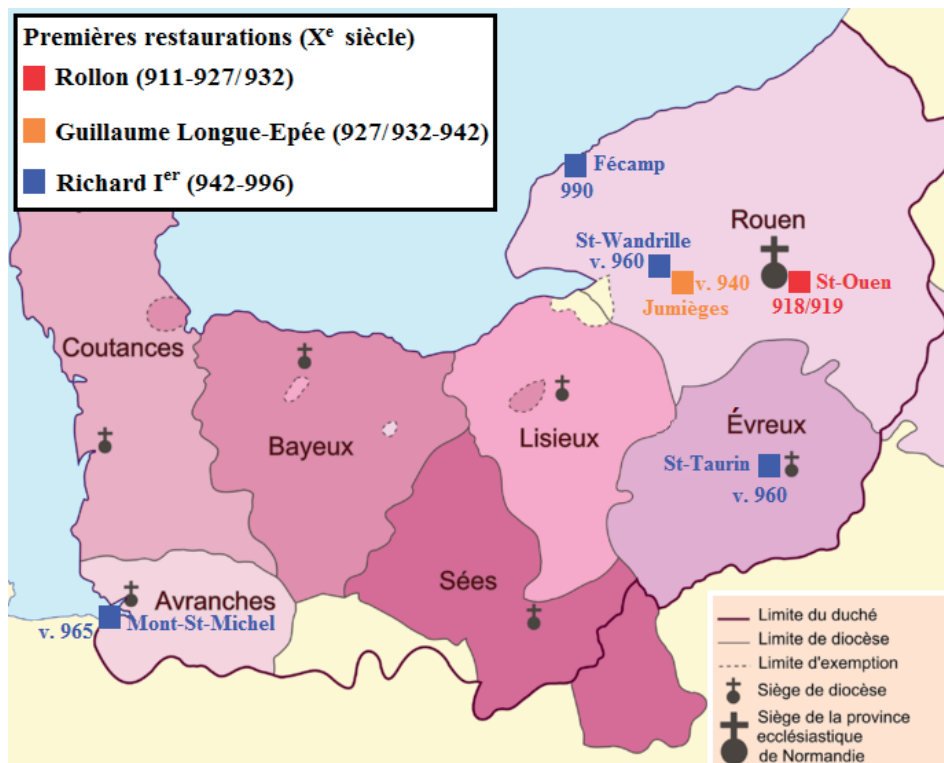
Dans sa *Vita*, Raoul Glaber fait de Guillaume de Volpiano l'unique artisan de la renaissance spirituelle en Normandie ; il ne rapporte pas le rôle de ses collaborateurs et disciples. Il décrit également Fécamp comme le principal centre de réforme de Guillaume dans la province ecclésiastique de Rouen et il se dispense de mentionner les autres interventions de l'abbé de Dijon dans le duché. S'il est naturel que Raoul Glaber concentre tous les mérites sur le héros de son œuvre hagiographique, ainsi que sur son lieu de sépulture, la place spéciale accordée par le moine bourguignon à la seule abbaye de la Trinité de Fécamp confirme néanmoins le rôle essentiel joué par ce monastère comme fer de lance des réformes spirituelles et culturelles voulues par l'abbé de Dijon et par le duc Richard II en Normandie. La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, composée autour de 1060 par un moine anonyme, complète remarquablement le témoignage laconique de Raoul Glaber sur ce point. Après avoir résumé en quelques lignes les informations fournies par ce dernier, le chroniqueur poursuit son récit sur la réforme de Guillaume de Volpiano à Fécamp en précisant que de

nombreux hommes très nobles, tant clercs que laïcs, se rendirent dans ce monastère par désir d'être instruits dans l'enseignement de l'abbé Guillaume. Puis il fournit quatre exemples jugés représentatifs⁵⁴ : un évêque Osmond

FIG. 6 - Le réseau de confraternité de Fécamp vers 1028, sous l'abbé Guillaume de Volpiano (1001-1028).

(probablement d'origine anglo-saxonne) et deux clercs de la chapelle royale (Lescelin et Bérenger) s'y firent moines⁵⁵. Un autre homme noble et illustre de lignée royale anglo-saxonne, y prit également l'habit monastique sous le nom de Clément ; mais comme ce dernier était fréquemment dérangé par des compatriotes lui rendant visite, il abandonna bientôt l'abbaye de Fécamp pour se rendre à Saint-Bénigne de Dijon⁵⁶.

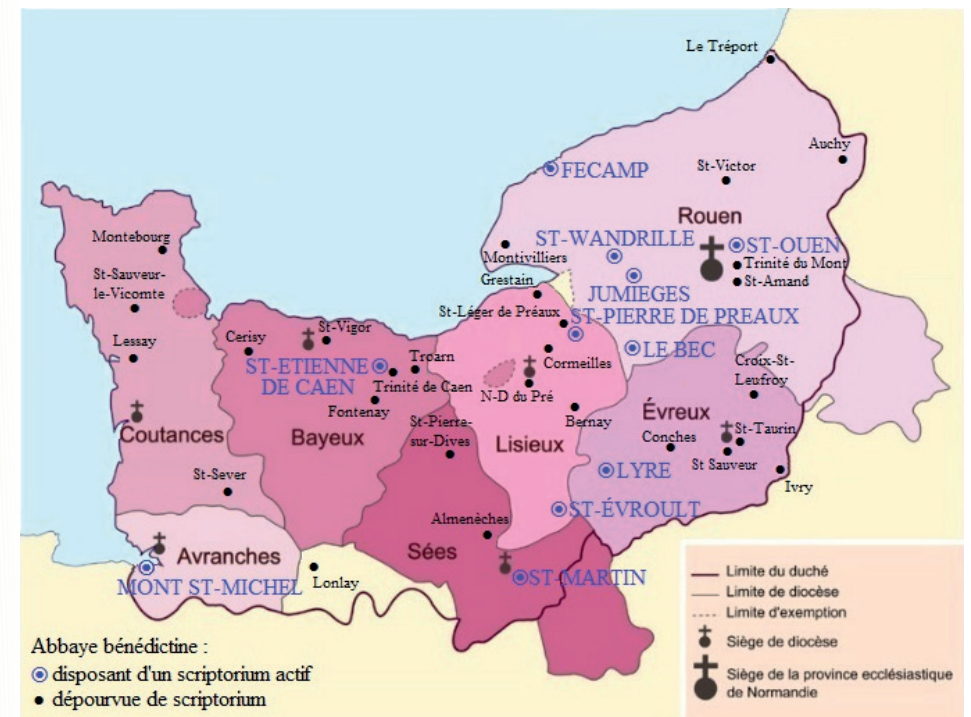
Outre l'abbaye de Fécamp, l'auteur de la *Chronique de saint Bénigne de Dijon* signale trois autres établissements normands confiés par Richard II à Guillaume de Volpiano : Jumièges, Saint-Ouen de Rouen et le Mont Saint-Michel. Le chroniqueur bourguignon n'est cependant pas exhaustif : il se concentre exclusivement sur les trois maisons alors les plus prestigieuses de la principauté normande, après Fécamp. À ces trois établissements, il convient en effet d'ajouter les deux fondations/restaurations récentes de Montivilliers et de Bernay, placées sous la dépendance directe de Fécamp et sous l'autorité de l'abbé Guillaume vers 1025⁵⁷. Par ailleurs, l'examen des nécrologes prouve que l'influence de Guillaume de Volpiano s'est aussi exercée sur les monastères de Saint-Taurin d'Évreux, de la Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Wandrille⁵⁸. Au total, ce sont donc neuf monastères normands qui furent touchés d'une manière ou d'une autre par les réformes de l'abbé de Dijon, c'est-à-dire la totalité des monastères fondés ou restaurés en Normandie avant la mort de Richard II en 1026. On peut donc considérer que le duc de Normandie chargea Guillaume de Volpiano de réformer l'ensemble des monastères de sa principauté, sans que le titre abbatial ne lui soit nécessairement conféré : Raoul Glaber parle ainsi de patronage (*patrocinium*)⁵⁹. Guillaume ne prit qu'exceptionnellement la direction d'établissements normands en tant qu'abbé. Seuls deux cas, la Trinité de Fécamp (1001-1028) et Notre-Dame Bernay (1025-1028), sont clairement attestés⁶⁰. Afin d'administrer convenablement ces monastères en son absence, Guillaume plaça systématiquement l'un de ses disciples comme prieur ou *custos* afin de le seconder ou de le suppléer⁶¹. Il collabora tout d'abord avec les abbés déjà en place, sans volonté de les remplacer, se contentant d'assurer le patronage des réformes à leur côté. Lorsque la direction d'un établissement normand devenait vacant, comme à Jumièges et au Mont Saint-Michel, il fit néanmoins en sorte d'établir l'un de ses disciples comme abbé⁶². Opérant de la sorte, il n'eut guère l'opportunité de placer l'un de ses moines à la tête de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Wandrille, de Saint-Taurin d'Évreux et de la Croix-Saint-Leufroy⁶³. L'examen des nécrologes et la reconstitution du réseau de confraternité de la Trinité de Fécamp montrent néanmoins qu'il existait des relations étroites entre ces quatre établissements et l'abbaye de Fécamp durant les abbatiats de Guillaume de Volpiano (1001-1028) et de Jean de Ravenne (1028-1078)⁶⁴. La mise en place de la réforme de Guillaume de Volpiano en Normandie s'inscrit donc dans le cadre d'une politique de réforme religieuse globale voulue par Richard II, rompant ainsi avec les pratiques au cas par cas de ses prédécesseurs. En reprenant à son compte le projet paternel d'établir une communauté de moines bénédictins à Fécamp et en faisant intervenir en ce lieu l'abbé de Dijon Guillaume de Volpiano, Richard II est parvenu à donner une nouvelle impulsion au mouvement de réforme monastique timidement amorcé dans la province ecclésiastique de Rouen au cours du X^e siècle (fig. n° 7). Si au départ, dans les années 1000, Richard II favorise aussi bien



l'intervention indépendante de réformateurs relevant de courants spirituels distincts⁶⁵, sa préférence ira finalement à Guillaume de Volpiano et à son disciple Thierry à partir des années 1010⁶⁶. Un choix qui se révèle décisif pour le succès de la reconquête monastique dans la principauté, comme le prouvent les nombreuses restaurations, fondations et réformes bénédictines opérées dans l'ensemble du duché de Normandie à partir de cette époque et jusqu'à la conquête de l'Angleterre (fig. n° 8).

La justice et la paix qui règnent dans la principauté normande depuis la seconde moitié du règne de Richard I^{er}, l'arrivée de Guillaume de Volpiano et de ses moines bénédictins à Fécamp en 1001 et l'évolution de l'image des Normands sous le règne de Richard II vont contribuer à changer radicalement les rapports du duché avec les élites des autres royautes et principautés occidentales. La Normandie se mue bientôt en terre de rencontre, d'échanges, d'accueil et même d'asile. Le caractère cosmopolite des élites laïques et religieuses fréquentant la cour ducale normande et les monastères proches de celle-ci constitue l'une des spécificités de la principauté normande des années 1001-1035. L'arrivée massive de moines bourguignons et italiens à Fécamp sous l'abbatit de Guillaume de Volpiano (1001-1028)⁶⁷ assure l'implantation durable d'une population nouvelle, essentiellement monastique mais aussi laïque. Les religieux n'étaient pas venus seuls à Fécamp : ils étaient accompagnés de familiers, travaillant pour eux, pour

FIG. 7 - Les abbayes restaurées en Normandie au X^e siècle.



leur monastère et pour ses dépendances. La lettre du prieur R. de Fécamp au prieur Dominique de Saint-Bénigne de Dijon, composée entre 1001 et 1003/4, révèle aussi la présence d'un personnel plus occasionnel⁶⁸ : des ouvriers, chargés de poursuivre la construction des bâtiments abbaciaux et des ateliers monastiques, furent envoyés de Bourgogne en Normandie. Ces familiers et ces ouvriers résidaient sans doute dans la ville, mais hors de la clôture de l'abbaye et jusque dans les faubourgs avoisinants. Ils se mélangeaient donc plus aisément à la population locale que les moines. La circulation aisée des religieux au sein du réseau spirituel volpianien permet aussi d'envisager une présence lotharingienne à Fécamp⁶⁹.

La *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* permet de nuancer certaines perceptions de l'historiographie moderne, voulant que Rouen ait été le seul lieu d'accueil des rois, des aristocrates et des visiteurs étrangers de passage dans le duché⁷⁰. La conversion à Fécamp de Clément, noble anglo-saxon de lignée royale, et le fait que celui-ci était régulièrement dérangé dans son abbaye par les allées et venues intempestives de ses compatriotes, prouvent qu'une communauté anglo-saxonne relativement nombreuse, liée à la famille royale, s'était installée à Fécamp pendant l'abbatit de Guillaume de Volpiano. Comme l'a judicieusement signalé Neithard Bulst⁷¹, cet épisode doit être replacé dans le contexte de l'exil du roi anglo-saxon Aethelred (978-1016) et de son épouse Emma à la cour ducale normande en 1013-1014⁷².

FIG. 8 - Les abbayes normandes vers 1100.

Il convient toutefois d'apporter quelques précisions sur ces événements, qui expliquent plus largement la persistance d'une présence anglo-saxonne à Fécamp entre 1013 et 1042.

À la fin du X^e siècle, alors que l'Angleterre est de nouveau régulièrement soumise à des attaques scandinaves, le roi Aethelred reproche au comte de Rouen Richard I^{er} sa complaisance envers ses agresseurs. Entre deux attaques perpétrées contre les côtes anglaises, des flottes vikings trouvent en effet refuge en Normandie, où elles sont accueillies pacifiquement et où elles peuvent tranquillement se réarmer. En mars 991, un traité de paix est conclu entre le roi anglais et le duc normand pour tenter de mettre un terme à ces pratiques⁷³. Malgré l'existence de tensions toujours palpables entre l'Angleterre et la Normandie dans les années qui suivent, l'alliance anglo-normande est finalement renouvelée et renforcée par un mariage en 1002 : le roi Aethelred épouse alors Emma, fille de Richard I^{er} et sœur du duc de Normandie Richard II. Deux fils, Édouard et Alfred, et une fille, Godjifu, naissent bientôt de cette union (voir fig. n° 1). Les raids danois sur le sol anglais ne s'arrêtent pas pour autant. Ils atteignent leur paroxysme à partir de l'été 1013, époque où le royaume d'Angleterre est soumis à une nouvelle invasion, dirigée par le roi du Danemark Sven à la Barbe Fourchue (986-1014), et par son fils, Cnut. La progression rapide de l'armée danoise contraint le couple royal anglais à s'enfuir et à trouver refuge en Normandie à la fin de cette même année. Guillaume de Jumièges nous apprend que Richard II a accepté d'héberger à sa cour sa sœur (Emma) et son beau-frère (Aethelred), ainsi que les trois enfants issus de ce mariage⁷⁴. La *Chronique anglo-saxonne* précise que l'évêque de Londres Aelfhun (1002/4-1014/5) et l'abbé Aelfsig de Peterborough (1006-1042) ont accompagné la famille royale dans sa fuite⁷⁵. Les historiens considèrent généralement que les exilés et leur suite se sont installés à Rouen, au sein du palais ducal⁷⁶. Les sources contemporaines ne précisent cependant pas le ou les lieux fréquentés pas les exilés durant ce séjour normand. Après le court règne de Sven à la Barbe Fourchue (1013-1014), Aelthered et son épouse rentrent en Angleterre – vraisemblablement accompagnés de leurs trois enfants⁷⁷ – pour reprendre la direction du royaume. Cnut le Grand (1017-1035), fils de Sven, parvient toutefois à s'emparer du trône d'Angleterre après la mort d'Aelthered (le 23 avril 1016) et de son fils Edmond *Ironsides* (le 30 novembre 1016). Afin de gagner en légitimité, Cnut épouse la reine Emma, veuve d'Aethelred, le 2 juillet 1017. Celle-ci décide alors d'envoyer les enfants issus de son premier mariage à la cour de son frère, le duc Richard II de Normandie, en qualité de *nutriti*⁷⁸. Édouard et Alfred restent ainsi en Normandie pendant de nombreuses années, durant lesquelles ils sont élevés à la cour ducal en même temps que leurs cousins germains, les futurs ducs Richard III et Robert le Magnifique, qui les considèrent comme leurs propres frères, « des frères de sang »⁷⁹.

Outre le témoignage de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, plusieurs autres indices suggèrent qu'Aethelred, Emma et leurs enfants⁸⁰ ont non seulement fréquenté le palais ducal de Rouen mais aussi, et surtout, celui de Fécamp. Les généreuses donations de la reine Emma et du roi Cnut le Grand⁸¹ à l'abbaye de Fécamp, dont les plus importantes furent réalisées afin d'honorer une promesse du défunt roi Aethelred (978-1016)⁸², s'expliquent d'autant mieux

si Fécamp fut le lieu d'exil de la famille royale anglo-saxonne en 1013-1014 et si les enfants issus du premier mariage d'Emma sont ensuite retournés en ce lieu à partir de 1017 pour être élevés au palais ducal en qualité de *nutriti* et pour recevoir une partie de leur formation dans l'abbaye voisine⁸³. Les liens étroits tissés par Édouard et Alfred avec ce monastère expliquent d'ailleurs aussi pourquoi les moines de Fécamp et leur abbé, Jean de Ravenne, encouragés par le duc de Normandie Robert le Magnifique, ont soutenu la légitimité d'Édouard au trône d'Angleterre dès 1033-1034 : dans une charte composée à la Trinité de Fécamp, Édouard porte pour la première fois le titre de roi, donc du vivant de Cnut et bien avant son accession réelle et officielle au trône en 1042⁸⁴. Or, selon Guillaume de Jumièges, c'est précisément depuis Fécamp que le duc Robert le Magnifique a armé à cette époque des navires afin de tenter une expédition visant à établir Édouard sur le trône d'Angleterre⁸⁵. L'opération se solde toutefois par un échec, la flotte, surprise par une violente tempête, ayant été contrainte de se détourner vers l'île de Jersey...

Devenu roi d'Angleterre quelques années plus tard, Édouard le Confesseur (1042-1066) se montre, à la manière de ses parents, Aethelred et Emma, et de son beau-père Cnut, extrêmement généreux envers l'abbaye de Fécamp⁸⁶. Il fait également don d'une terre importante à l'abbaye Saint-Ouen de Rouen en 1046⁸⁷. Là encore, ces généreuses donations s'expliquent parfaitement si le roi avait été en relation étroite avec ces deux monastères, voisins des deux palais ducaux, au cours de son enfance et de son long exil normand. Connu pour sa grande piété et pour avoir mené une vie quasi monastique⁸⁸, Édouard avait probablement été formé par des moines durant sa jeunesse. Un passage célèbre de la *Vita Aedwardi regis qui apud Westmonasterium requiescit* renforce cette idée. D'après cette source, sur son lit de mort, en janvier 1066, Édouard aurait eu une vision au cours de laquelle deux moines d'une grande sainteté, qu'il avait fréquentés et bien connus lorsqu'il était jeune homme en Normandie, lui sont apparus⁸⁹. Au premier abord, il serait tentant d'identifier ces deux moines comme étant les prieurs de Saint-Ouen de Rouen et de la Trinité de Fécamp, actifs dans les années 1020-1030 et avec qui le roi d'Angleterre semble être resté en relation d'amitié étroite tout au long de sa vie : Robert Champart⁹⁰ et Jean de Ravenne⁹¹. Ces identifications hypothétiques posent cependant plusieurs difficultés. D'une part le premier n'est pas spécialement connu pour sa sainteté et il n'était surtout guère apprécié du milieu ayant produit la première *Vie d'Édouard le Confesseur*⁹² ; d'autre part cette même source précise qu'Édouard a très bien connu ces deux moines au cours de sa jeunesse en Normandie, mais que ceux-ci étaient morts depuis fort longtemps au moment de sa vision. Or, ce n'est ni le cas de l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078), qui est toujours en vie en 1066, ni celui de Robert Champart, qui est mort dix ans plus tôt et qui a continué à côtoyer le roi Édouard jusqu'en 1052⁹³. Les deux moines d'une grande sainteté fréquentés par Édouard dès avant 1020 et morts depuis longtemps en 1066 pourraient donc être d'une part l'abbé Guillaume de Volpiano (mort en 1031), d'autre part l'évêque Osmond, qui prit l'habit monastique à Fécamp entre 1013 et 1017⁹⁴. Quoiqu'il en soit, plusieurs indices convergent pour placer le long exil normand d'Édouard le Confesseur à Fécamp, même s'il a sans doute aussi fréquenté le palais ducal de Rouen.

La famille royale d'Angleterre n'est pas la seule à avoir trouvé refuge à Fécamp dans le premier tiers du XI^e siècle. Bien que nous ne soyons que partiellement renseignés sur ce point, nous savons que des membres des familles des doges de Venise, des comtes de Flandre et des rois de France ont choisi eux aussi cette cité comme lieu d'asile durant le gouvernement de Robert le Magnifique (1027-1035). J'ai eu l'occasion d'étudier le cas méconnu du patriarche de Grado Orso Orselo lors de ma thèse de doctorat : membre influent de la famille des doges de Venise et contraint de s'exiler de cette ville en 1027, il a temporairement trouvé refuge à Fécamp⁹⁵. Il était accompagné d'Anastase le Vénitien et son intention primitive était sans doute de prendre l'habit monastique au Mont Saint-Michel. Mais Guillaume de Volpiano, « comprenant que l'absence d'un tel homme serait une perte pour son peuple », le dissuada de mener ce projet à son terme et « le persuada de conserver sa charge »⁹⁶.

L'année suivante, en 1028, c'est au tour du vieux comte de Flandre Bauduin IV (987-1035), alors en conflit avec son fils Bauduin V (1035-1067) et ses barons, de trouver temporairement refuge à la cour normande et de solliciter l'aide du duc Robert⁹⁷. Ce rapprochement a sans doute favorisé le mariage ultérieur de Baudouin IV, devenu veuf, avec Aliénor, la sœur de Robert le Magnifique, en 1031. Nous retrouvons plus tard le comte de Flandre à Fécamp, le 13 janvier 1035, lors d'une grande assemblée réunissant l'archevêque Robert et les autres évêques de la province, ainsi que les principaux barons normands aux côtés de Robert le Magnifique⁹⁸ : le comte de Flandre souscrit à cette occasion le diplôme de fondation de l'abbaye féminine Notre-Dame de Montivilliers, juste avant le départ du duc pour la Terre Sainte⁹⁹. La préparation à Fécamp de ce pèlerinage incite également le duc Robert à faire reconnaître en ce lieu, par les élites aristocratiques et religieuses, son fils Guillaume – né d'une union illégitime – comme son héritier et son successeur. Cette démarche conforte la place politique majeure acquise par Fécamp entre 990 et 1035 : durant cette période, le palais ducal est devenu un lieu privilégié pour prendre les grandes décisions qui impactent l'avenir de la principauté.

La place forte de Fécamp entretient aussi des relations privilégiées avec la famille royale capétienne. Elle accueille tout d'abord le roi de France Robert le Pieux (996-1031)¹⁰⁰, qui fait des donations à l'abbaye entre 1005 et 1007. Ce dernier marie plus tard sa fille Adèle à Richard III, fils aîné et successeur du duc de Normandie Richard II. Mais le jeune duc meurt prématurément, après seulement une année de règne (1026-1027), et vraisemblablement sans que son épouse n'ait eu l'occasion de se rendre à Fécamp¹⁰¹. La place forte accueille ensuite Henri I^{er} (1031-1060), fils et successeur de Robert le Pieux : le jeune roi de France, confronté à une coalition qui s'est élevée contre lui aussitôt après le décès de son père, a été contraint de s'enfuir du domaine royal et de trouver temporairement refuge à Fécamp auprès du duc Robert le Magnifique, dont il sollicite l'aide. Il faut cette fois placer cet événement entre 1031 et 1033¹⁰².

Cette présence étrangère fréquente aux portes de l'abbaye de la Trinité permet de mieux comprendre les conversions monastiques décrites par l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*. Elle explique en effet

comment de nobles laïcs et ecclésiastiques, gravitant autour d'élites royales et aristocratiques de passage dans le duché, tels Lescelin et Bérenger (qui appartiennent à la cour palatine du roi de France Robert le Pieux), Clément (issu de la cour du roi d'Angleterre Aethelred), l'évêque Osmont (probablement un évêque anglo-saxon gravitant autour de cette même cour) ou encore le patriarche de Grado Orso Orseolo et Anastase le Vénitien (proches des doges de Venise), ont été attirés par Guillaume de Volpiano et ont exprimé le désir de prendre l'habit monastique à Fécamp.

Cette présence étrangère était favorisée par les séjours réguliers des ducs de Normandie et de leur suite sur place. Dans les sources diplomatiques et narratives – plus abondantes au XI^e siècle qu'au siècle précédent – Fécamp apparaît comme le second lieu d'émission d'actes ducaux localisés, après Rouen, durant les gouvernements de Richard II (996-1026) et de Robert le Magnifique (1027-1035)¹⁰³. Alors que la métropole rouennaise reste incontestablement la première capitale du duché¹⁰⁴ et sert, semble-t-il, préférentiellement de résidence d'automne et d'hiver¹⁰⁵, Fécamp confirme alors son statut de centre politique et administratif secondaire¹⁰⁶. Le duc Richard II y séjourne régulièrement, et de façon préférentielle au printemps et en été¹⁰⁷. Il privilégie d'ailleurs l'endroit pour participer chaque année aux festivités pascales – moments forts de la vie chrétienne – favorisant ainsi le développement d'une liturgie spécifique : le drame liturgique de Pâques¹⁰⁸. Richard II profite aussi très souvent de cette occasion pour réunir sa cour en séance solennelle¹⁰⁹. La tradition de résider préférentiellement à Fécamp pour célébrer les fêtes de Pâques s'impose d'ailleurs durablement puisqu'elle se perpétue aux générations suivantes : elle s'observe ainsi sous les règnes successifs des ducs Richard II (996-1026), Richard III (1026-1027), Robert le Magnifique (1027-1035) puis Guillaume le Conquérant (1035-1087)¹¹⁰.

Comme Richard I^{er} en 996 puis Richard II en 1026, c'est à Fécamp que Guillaume de Volpiano passe les derniers instants de sa vie. Il meurt ainsi à Fécamp le 1^{er} janvier 1031. Bien qu'il ne soit plus l'abbé de ce monastère depuis 1028, c'est en effet en ce lieu, loin de ses puissantes abbayes de Dijon et de Fruttuaria et auprès de l'un de ses disciples préférés, Jean de Ravenne, qu'il s'est préparé à abandonner la vie terrestre pour entrer au royaume des cieux. Guillaume trouve sépulture dans l'abbatiale, où il fut localement vénéré tel un saint¹¹¹. La nécropole ducale sert donc aussi à accueillir le premier abbé du monastère, reconnu comme l'un des plus grands réformateurs de son temps. Du fait de la présence de Jean de Ravenne, l'abbatiale de Fécamp est alors perçue comme un haut lieu de spiritualité, favorisant la communion avec Dieu et le passage du monde terrestre au monde céleste. Le palais ducal, « résidence des fins dernières » et l'abbatiale voisine, lieu spirituel privilégié pour les festivités pascales, sont considérés par les ducs et les moines comme des lieux transitoires privilégiés vers l'au-delà.

DÉCLIN POLITIQUE ET SUCCÈS RELIGIEUX DE FÉCAMP SOUS GUILLAUME LE CONQUÉRANT (1035-1087)

La grave crise de succession qui s'amorce suite au décès prématuré de Robert le Magnifique à son retour de pèlerinage en Terre Sainte – le duc de Normandie meurt à Nicée le 2 juillet 1035 – se prolonge pendant toute la minorité de son fils Guillaume¹¹². Elle stoppe brusquement l'accueil régulier de comtes et de rois étrangers à Fécamp : le lieu n'est plus aussi sûr qu'auparavant, et désormais les grands ne peuvent guère compter sur le soutien politique et militaire du duc : autrefois puissant et respecté¹¹³, celui-ci n'est plus maintenant qu'un enfant en bas âge, qualifié de bâtard. La paix et la justice, qui avaient été deux des points forts des règnes de Richard II et de Robert le Magnifique, sont alors rudement mises à mal : entre 1037 et 1040, des assassinats sont perpétrés dans l'entourage immédiat du jeune duc, qui vit à Fécamp certains des épisodes les plus tragiques et les plus traumatisants de son enfance. Guillaume est également confronté à l'hostilité d'une partie des Richardides (fortement implantés à Fécamp) et de l'aristocratie normande, certains comtes et seigneurs n'hésitant pas à remettre en question ses droits et sa légitimité à gouverner le duché. Cette période de trouble marque le début du déclin administratif et politique de Fécamp. Après la bataille du Val-ès-Dunes (1047), une fois que le duc, devenu adulte, parvient à définitivement s'imposer, Fécamp perd rapidement sa place de seconde capitale de la principauté. À la même époque, une autre cité, géographiquement mieux située car moins excentrée, commence à émerger dans le paysage politique ducal : la ville de Caen.

Alors que ses ancêtres Richardides s'étaient inspirés du vieux modèle carolingien pour fonder leur nouvelle capitale politique et religieuse à Fécamp, Guillaume fait le choix d'organiser son nouveau centre de pouvoir d'une toute autre manière. Plus question pour lui de concentrer les pôles laïcs et religieux, autrefois indissociables, au sein d'une même enceinte castrale : il choisit de créer une capitale politique autonome et éloignée des grands centres de pouvoir religieux. À l'origine, le site de Caen, localisé dans le diocèse de Bayeux, ne comporte en effet ni évêché, ni abbaye. Il se démarque ainsi nettement des sites de Rouen, de Fécamp et de Bayeux, où des évêques et des abbés puissants agissent aux portes du palais. Lorsque le duc et son épouse Mathilde seront, quelques années plus tard, contraints par la papauté de fonder chacun une abbaye – en pénitence pour leur mariage, entériné malgré une parenté jugée trop proche par l'Église –, les deux monastères seront construits dans les faubourgs de la ville, à bonne distance des remparts de la place forte et du palais ducal¹¹⁴. Pour diriger Saint-Étienne de Caen, le choix du duc se porte sur le prieur du Bec Lanfranc, conseiller fidèle et dévoué. Désormais, centres politiques et centres religieux sont séparés et bien distincts : ils fonctionnent de façon autonome¹¹⁵. La mise en place de la Réforme grégorienne – dont les premiers signes apparaissent déjà dans le duché lors des conciles rassemblés par l'archevêque Mauger (1037-1054/5)¹¹⁶, mais dont l'influence se ressent beaucoup plus nettement à partir du pontificat de Léon IX (1049-1054) et de l'épiscopat de l'archevêque Maurille (1054/5-1067) – a influencé les choix de Guillaume. Les papes et leurs bras droits – archevêques, évêques et abbés

favorables à la Réforme – s'opposent alors à toute forme d'ingérence laïque dans la vie religieuse. Un contexte qui incite, en contrepartie, les grands à se prémunir de toute forme d'ingérence religieuse dans les affaires publiques. Et pour éviter les conflits d'intérêt, le mieux consiste alors à séparer physiquement les centres de pouvoir religieux des centres de pouvoir laïc. Une page s'est tournée, et alors que Fécamp ne joue quasiment plus aucun rôle politique après la conquête de l'Angleterre en 1066, Caen, au contraire, devient l'un des centres politiques majeurs du nouveau royaume anglo-normand.

Fécamp avait pourtant joué un rôle essentiel lors de la conquête de l'Angleterre. Son abbaye était, avant 1066, le monastère normand ayant reçu le plus de dons de la part des reines et des rois anglo-saxons¹¹⁷. Grâce aux riches possessions acquises de cette manière dans le Sussex, les moines de Fécamp sont des informateurs et des messagers importants pour le duc lorsque celui-ci émet le souhait de traverser la Manche et de débarquer sur la côte anglaise afin de s'emparer du trône¹¹⁸. La Trinité de Fécamp est d'ailleurs, avec Saint-Ouen de Rouen, l'une des deux abbayes à offrir une aide militaire au duc, aux côtés des principaux barons normands, en lui procurant un navire et vingt chevaliers¹¹⁹. À la veille de son départ, sans doute lors des célébrations pascales de 1066, Guillaume bénéficie à Fécamp du soutien des moines, qui invoquent, dans les *Laudes regiae*, les saints guerriers Maurice, Sébastien et Adrien afin que ceux-ci apportent leur aide au duc¹²⁰. D'après le témoignage de Guillaume de Poitiers, au lendemain de son couronnement, le nouveau roi d'Angleterre choisit Fécamp comme lieu pour célébrer avec somptuosité et munificence sa victoire lors des grandes festivités pascales de l'année 1067¹²¹. Guillaume le Conquérant a su également récompenser les moines fécampois s'étant personnellement investis à ses côtés lors de la conquête. L'aumônier de Fécamp *Remigius* a obtenu le premier siège épiscopal vacant dès 1067 : celui de Dorchester, bientôt transféré à Lincoln¹²². À la même époque, un autre moine de Fécamp, Tuold, devient abbé de Malmesbury (1067-1070)¹²³. Comparativement aux autres monastères normands, l'abbaye de Fécamp a donc fourni très tôt (aussitôt après la Conquête, et pas uniquement à partir du début des années 1070, comme c'est le cas pour le Mont Saint-Michel, Jumièges, Le Bec ou Saint-Étienne de Caen) des moines pour occuper des postes clefs en Angleterre, soit sur des sièges épiscopaux, soit sur des sièges abbatiaux. Vital, moine de Fécamp et abbé de Bernay, est placé plus tard sur le siège abbatial de Westminster en 1076. L'obtention, en 1087, de l'abbaye de Ramsey, puis en 1091, de l'évêché de Thetford, bientôt transféré à Norwich, par l'ancien prieur de Fécamp Herbert Losinga renforce encore les liens de l'abbaye normande avec plusieurs établissements anglais¹²⁴. Fécamp est donc non seulement un lieu d'asile privilégié pour les membres de la famille royale anglo-saxonne (de 1013 à 1042) – ce qui permet à l'abbaye de nouer très tôt des liens étroits avec le Sussex – mais aussi l'un des acteurs clefs lors de la conquête de l'Angleterre et lors de l'implantation normande qui s'ensuit. Les nombreuses possessions anglaises du monastère normand et ses liens privilégiés avec plusieurs établissements situés Outre-Manche expliquent également la présence de saints insulaires dans le sanctoral fécampois : le culte porté à ces saints anglo-saxons contribue en effet « à inscrire le monastère normand dans un espace trans-Manche »¹²⁵ au sein duquel les moines de Fécamp tiennent à exercer leur influence.

On peut considérer que l'acquisition du titre royal par Guillaume le Conquérant en 1066 marque la fin de Fécamp en tant que nécropole ducale, mais aussi en tant que capitale politique. Caen prend le relais dans ces deux domaines. Alors que l'abbé Jean de Ravenne occupe une place prééminente dans la diplomatie ducale avant la conquête, il disparaît presque totalement de la diplomatie royale faisant suite à cet événement¹²⁶. La diminution du rôle de conseiller exercé par l'abbé de Fécamp entre 1067 et 1078 peut être mise en rapport avec l'âge avancé de Jean de Ravenne, qui est au moins septuagénaire en 1070. À partir de la fin des années 1060, l'abbé de Fécamp limite en effet ses déplacements dans la principauté normande. Au cours des années 1070-1080, c'est le duc-roi Guillaume qui se rend régulièrement à Fécamp, principalement pour y célébrer les festivités pascales, mais aussi pour participer plus ponctuellement à des événements importants, telle que la prononciation des vœux monastiques de sa fille Cécile en 1075¹²⁷. Toutefois, le grand âge de l'abbé de Fécamp n'explique sans doute pas à lui seul les raisons de sa perte d'influence auprès du duc. Guillaume reprochait peut-être à l'abbé son manque de soutien militaire en 1066. La « *Ship list* » précise en effet que c'est l'aumônier de Fécamp, *Remigius*, et non l'abbé de Fécamp qui a fourni un bateau et vingt chevaliers pour la conquête¹²⁸. Cette même source précise, dans le cas de l'abbaye de Saint-Ouen, que c'est l'abbé Nicolas – seul abbé cité dans cette liste – qui a fourni quinze bateaux et cent chevaliers à Guillaume¹²⁹. Or, de 1066 à 1078, alors que Jean de Ravenne disparaît rapidement des souscriptions diplomatiques¹³⁰, l'abbé Nicolas de Saint-Ouen le remplace généralement en tant que premier abbé souscripteur et il occupe désormais une place prééminente en tant que conseiller du duc, son cousin¹³¹. Les rapports entre Jean de Ravenne et Guillaume le Conquérant paraissent d'ailleurs avoir été plus houleux et plus tendus dans les dernières années d'abbatit, comme le montre leur correspondance : en 1076, même s'il approuve ce choix, Jean prend comme un affront la nomination par Lanfranc de l'abbé Vital de Bernay à la tête de l'abbaye de Westminster sans qu'il ait été consulté au préalable par Guillaume, alors que Bernay dépend de Fécamp. Jean enjoint par la même occasion le duc-roi à tenir sa promesse de compenser la perte d'Hastings, dont Guillaume s'était emparé pour des raisons mémorielles après 1066¹³². Dans une autre lettre encore plus explicite, l'abbé de Fécamp et ses moines expriment leur lassitude de ne plus voir le roi jouer son rôle de protecteur du patrimoine du monastère en ces termes : « protégez notre abbaye, si vous la tenez pour vôtre ; ou bien soumettez-nous à une autre autorité ! »¹³³. Cette prise de distance soudaine entre les moines et le duc de Normandie s'observe également dans l'ordinaire de Fécamp : alors que les ducs Richard I, Richard II, Richard III et Robert le Magnifique sont tous commémorés à la date anniversaire de leur décès en tant que bienfaiteurs insignes de l'abbaye, ce n'est plus le cas de Guillaume le Conquérant et de ses successeurs (voir fig. n° 2)¹³⁴. Ainsi, de 1067 à 1087, si Guillaume le Conquérant reconnaît toujours à Fécamp (et à son abbaye) un rôle éminent en tant que centre religieux majeur de son royaume pour la célébration des festivités pascales, il ne considère plus ce lieu comme une place stratégique d'un point de vue administratif et politique et il délaisse progressivement la place forte.

Le déclin politique de Fécamp n'a pas eu de répercussion directe sur l'essor religieux du site, qui continue à prospérer tout au long du XI^e siècle. La succession de trois abbés énergiques – Guillaume de Volpiano (1001-1028), Jean de Ravenne (1028-1078) puis Guillaume de Rots (1078-1107) – à la tête du monastère permet à l'abbaye de jouir d'une grande renommée en tant que centre scolaire et spirituel phare de la principauté. Influencé par ses deux maîtres italiens (Romuald de Ravenne et Guillaume de Volpiano), Jean de Ravenne développe à Fécamp une spiritualité originale qui exerce une grande influence en Normandie, ainsi qu'au sein du réseau de confraternité fécampois où se diffusent prioritairement ses écrits. Quant à Guillaume de Rots, il est d'abord chanoine de la cathédrale de Bayeux sous l'évêque Odon (1049-1097), qui l'envoie à ses frais étudier dans une école renommée¹³⁵. À son retour, il devient chantre, puis doyen et enfin archidiacre de la cathédrale de Bayeux, puis il prend l'habit monastique à Saint-Étienne de Caen un an avant d'accéder à l'abbatit de Fécamp¹³⁶. Toutefois, à partir du milieu du XI^e siècle, les écoles du monastère de Fécamp vont être fortement concurrencées par celles du Bec et de Saint-Étienne de Caen, dirigées par deux autres moines italiens à la renommée grandissante : Lanfranc de Pavie et Anselme d'Aoste¹³⁷.

L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* décrit ainsi Jean de Ravenne et les circonstances de sa succession à Guillaume de Volpiano comme abbé de Fécamp en 1028 :

« après avoir gouverné le monastère pendant près de trente ans¹³⁸, l'abbé Guillaume, accablé par la vieillesse et la maladie et mû du désir de se reposer dans sa terre natale, choisit de se retirer à Fruttuaria. Prenant connaissance de ce fait, le prince Robert [le Magnifique], qui avait pris la direction des Normands après les décès de son père [Richard II] et de son frère [Richard III], dépêcha des ambassadeurs auprès de ce père [Guillaume de Volpiano], afin de remplacer cet abbé, sans que cela ne nuise à l'état de l'endroit où il n'était plus désormais en mesure d'être présent. Le prieur du lieu, Jean, qui était l'un de ses moines préférés, fut établi abbé à sa demande, bien qu'il eût d'ailleurs aimé l'élever encore plus haut¹³⁹. Celui-ci, né en Italie près de Ravenne, instruit dans les lettres¹⁴⁰ et éduqué dans l'art de la médecine à la demande de ce père, était un disciple dévoué plus que tout autre par son mode de vie religieuse, son enseignement et ses vertus. Il est, par la petitesse de son corps, surnommé Jeannelin, mais l'humilité, la sagesse, la discrétion et toutes les autres vertus brillent en lui avec tant de grâce que, comme le dit saint Grégoire dans son livre des Dialogues au sujet du prêtre Constance, "ceux qui le regardaient s'émerveillaient de trouver autant de dons de la grâce de Dieu dans un aussi petit corps". Mais puisqu'il est toujours de ce monde, il suffit de s'arrêter ici : comme le dit l'Écriture, "Ne louez pas un homme de son vivant" »¹⁴¹.

Ainsi l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* désigne l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne – surnommé Jeannelin et qu'il a personnellement connu en tant qu'abbé de Saint-Bénigne (1052-1054) – comme l'un des disciples préférés de Guillaume de Volpiano, mais surtout comme son disciple le plus dévoué. Jean

de Ravenne, plus connu des historiens en tant que Jean de Fécamp, peut en effet être considéré comme le digne héritier et le fidèle propagateur de la doctrine et des réformes de son ancien maître¹⁴². C'est lui qui assure la continuité de l'usage des coutumes et de la liturgie instaurées à Fécamp par Guillaume, mais aussi qui s'efforce de maintenir en vie le « réseau spirituel volpianien » après la mort de son fondateur¹⁴³. Cette fidélité explique aussi le choix de Jean par la communauté dijonnaise en 1052, suite à la mort de son ancien condisciple, l'abbé Halinard (1031-1052). Jean de Ravenne, qui fut successivement le conseiller des ducs Robert le Magnifique (de 1027 à 1035) et Guillaume le Conquérant (principalement de 1035 à 1066)¹⁴⁴, et qui fut également le légat pontifical du pape Léon IX (1049-1054)¹⁴⁵, était un habile administrateur¹⁴⁶, qui a activement participé à la reconquête monastique dans la province ecclésiastique de Rouen¹⁴⁷. C'était surtout un théologien exceptionnel, que les historiens des religions n'hésitent pas à qualifier de « plus remarquable auteur spirituel du Moyen Âge avant saint Bernard »¹⁴⁸. Ses œuvres, en parties perdues, en parties mal attribuées, lui avaient déjà été pour certaines restituées par Jean Mabillon¹⁴⁹. Un temps oublié, il a été redécouvert et savamment étudié par André Wilmart¹⁵⁰ puis par Jean Leclercq et Jean-Paul Bonnes¹⁵¹, qui lui ont à leur tour restitué plusieurs textes au cours du XX^e siècle¹⁵². En mettant de côté les lettres qui concernent l'administration de son abbaye de Fécamp, les productions de Jean peuvent être classées en deux catégories : d'une part les livrets de prières (*Confessio theologica*, *Libellus* et *Confessio fidei*), d'autre part les opuscules spirituels (*Lamentatio*, poèmes et lettres)¹⁵³. Ses trois livrets de prières ont récemment bénéficié des recherches approfondies de Lauren Mancía, qui a contribué à mettre en lumière la spiritualité émotionnelle, affective, mystique et contemplative originale du second abbé de Fécamp, ainsi que les principales caractéristiques de cette spiritualité, qui recourt notamment à la figure du Christ souffrant et au don des larmes¹⁵⁴. Alors que Guillaume de Volpiano s'est efforcé de mettre en place une réforme communautaire, visant à organiser collectivement la vie et la liturgie de ses moines, la réforme spirituelle et émotionnelle de Jean de Ravenne avait pour principal objectif l'édification personnelle des religieux. L'influence du monachisme et de la spiritualité italo-grecque, que lui avait sans doute inculquée son premier maître, Romuald de Ravenne, transparaît largement dans ses écrits. La spiritualité érudite et complexe de Jean de Ravenne se trouve ainsi à la convergence des courants idéologiques et théologiques clunisiens (via Guillaume de Volpiano), romains (via la papauté) et camaldules (via Romuald de Ravenne). Ces pensées se développent entre la fin du X^e et le milieu du XI^e siècle au sein de communautés religieuses loin d'être hermétiques, puisqu'elles se côtoient et fréquentent les élites impériales, royales et aristocratiques. La contribution de Lauren Mancía dans le présent volume permet de se faire une idée plus précise de la spiritualité originale de Jean de Ravenne, qui a encore plus profondément marqué la communauté fécampoise que celle introduite par Guillaume de Volpiano. Moins connu que son maître, Jean de Ravenne fut sans doute la grande figure abbatiale ayant le plus influencé la spiritualité des moines de Fécamp.

Par ailleurs, en tant que légat pontifical et représentant du pape Léon IX, Jean de Ravenne a été amené à effectuer de nombreux déplacements de 1050 à 1054 : à Rome, en Italie du Sud, en Bourgogne, en Île-de-France et en Angleterre. Léon IX avait officiellement déclaré la guerre aux hérésies lors du concile de

Reims de 1049, et l'abbé de Fécamp, recruté par le pape dès 1050, avait semblé-il pour mission de participer activement à cette lutte. Il intervient ainsi dans la controverse eucharistique qui oppose l'écolâtre Bérenger de Tours au prieur Lanfranc du Bec. Le débat tourne autour de la question de la présence réelle ou symbolique du corps et du sang du Christ lors de la célébration du mystère de l'Eucharistie. Dans ce contexte de controverse, la bibliothèque de la Trinité de Fécamp se dote rapidement de livres et de textes d'un genre nouveau par rapport à ce qu'elle possédait jusqu'ici, et l'abbé Jean est le responsable de cette impulsion décisive. Des recueils, regroupant les grands traités doctrinaux des Pères de l'Église (en particulier d'Augustin et d'Ambroise) et de controverse, sont copiés en nombre. Ils traitent de sujets destinés à lutter contre les hérésies et à fixer le dogme de l'Église romaine. Cette matière était indispensable à Jean de Ravenne pour composer, au début des années 1050, la partie innovante de sa *Confessio fidei* (développement absent de sa *Confessio theologica*, composée entre 1018 et 1028, et plus probablement entre 1018 et 1023). En Occident, la controverse eucharistique a passionné et troublé les esprits pendant trente ans, de 1050 à 1080. Elle a touché aussi bien les milieux religieux (la papauté, les monastères et les évêchés) que les élites aristocratiques (en particulier le roi de France, le duc de Normandie et les comtes d'Anjou ; voir fig. n° 9)¹⁵⁵.

Cette controverse a très tôt fait l'objet de débats passionnés en Normandie. Le duc Guillaume le Bâtard est le premier grand laïc qui ait décidé de réunir une assemblée, à Brionne, en 1050, pour traiter de cette question. L'archevêque de Rouen Maurille, un ancien moine de Fécamp, l'a abordée à son tour lors de deux conciles provinciaux tenus à Rouen en 1055 et à Lisieux en 1064. L'abbaye de Fécamp, avec l'abbé Jean de Ravenne et son disciple Durand de Troarn, a activement participé à la rédaction d'œuvres importantes traitant de la controverse eucharistique au cours des années 1050¹⁵⁶. Avec l'abbaye du Bec, et, dans une moindre mesure, celle du Mont Saint-Michel, la Trinité de Fécamp était l'un des trois établissements normands à s'être le plus impliqués sur cette question. La polémique perd cependant rapidement de son intérêt et de sa vigueur en Normandie après la parution du *Liber de corpore et sanguine Domini* composé par Lanfranc – vraisemblablement en collaboration avec son élève Anselme – vers 1062/3. Surtout, la conquête de l'Angleterre en 1066 a détourné les Normands de leurs préoccupations sur ce sujet.

Durant les abbatiats de Guillaume de Volpiano et de Jean de Ravenne, Fécamp était aussi l'une des principales pépinières de moines de la province ecclésiastique de Rouen. Entre 1001 et 1066, de nombreux moines et clercs formés dans les écoles fécampoises ont été choisis pour diriger d'autres établissements religieux de cette province, qu'il s'agisse de monastères et de prieurés ou d'évêchés et d'églises. Certains ont même été appelés hors du duché de Normandie, notamment en *Francia* et en Champagne. Après la conquête, plusieurs moines seront envoyés en Angleterre pour prendre la tête d'abbayes et d'évêchés de l'autre côté de la Manche, comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus¹⁵⁷.

Les trois premiers abbés de Fécamp ont également été de remarquables administrateurs qui sont parvenus à enrichir et à faire fructifier le patrimoine foncier exceptionnel accordé à leur établissement dans la première moitié du XI^e siècle.

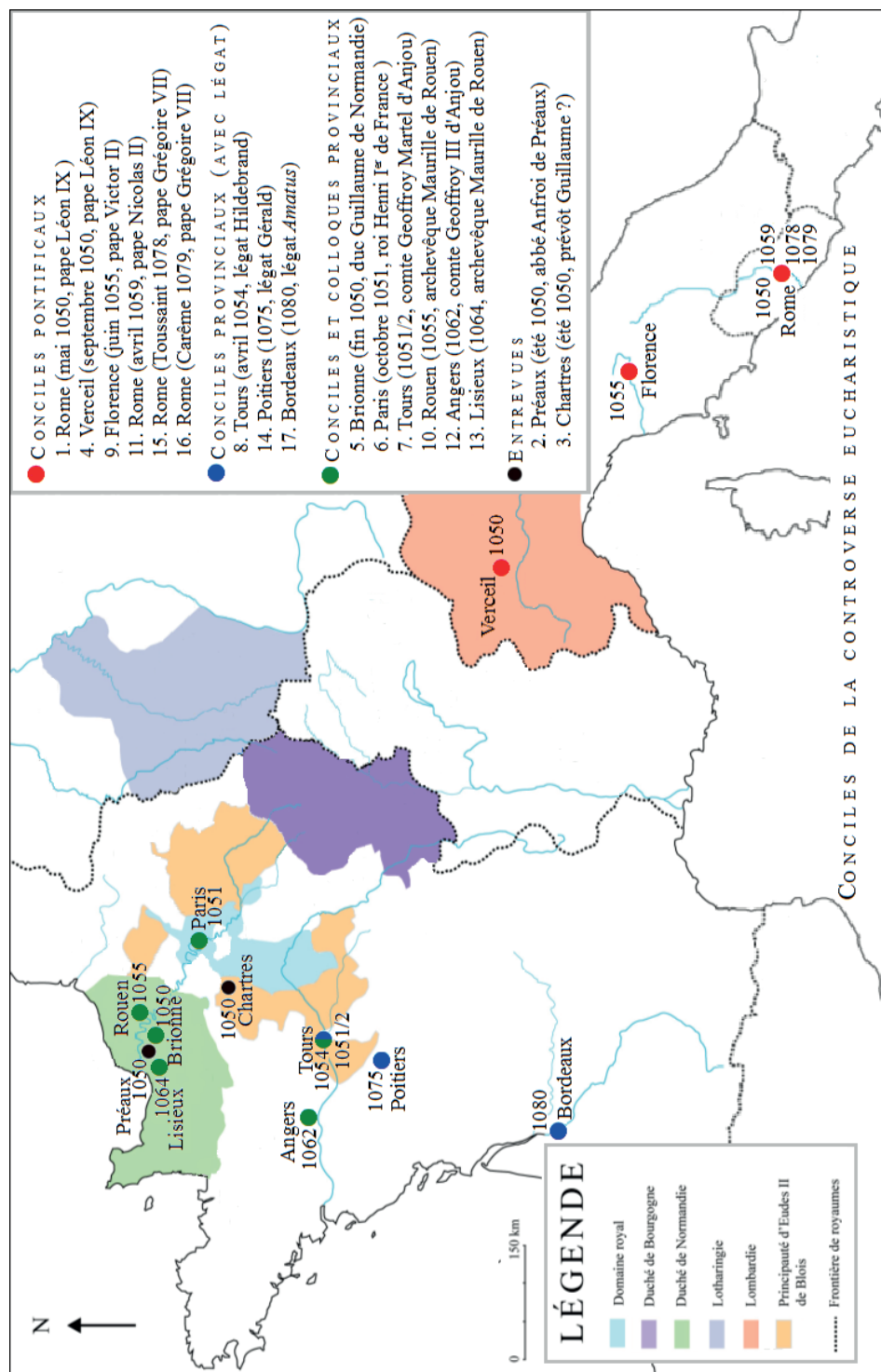
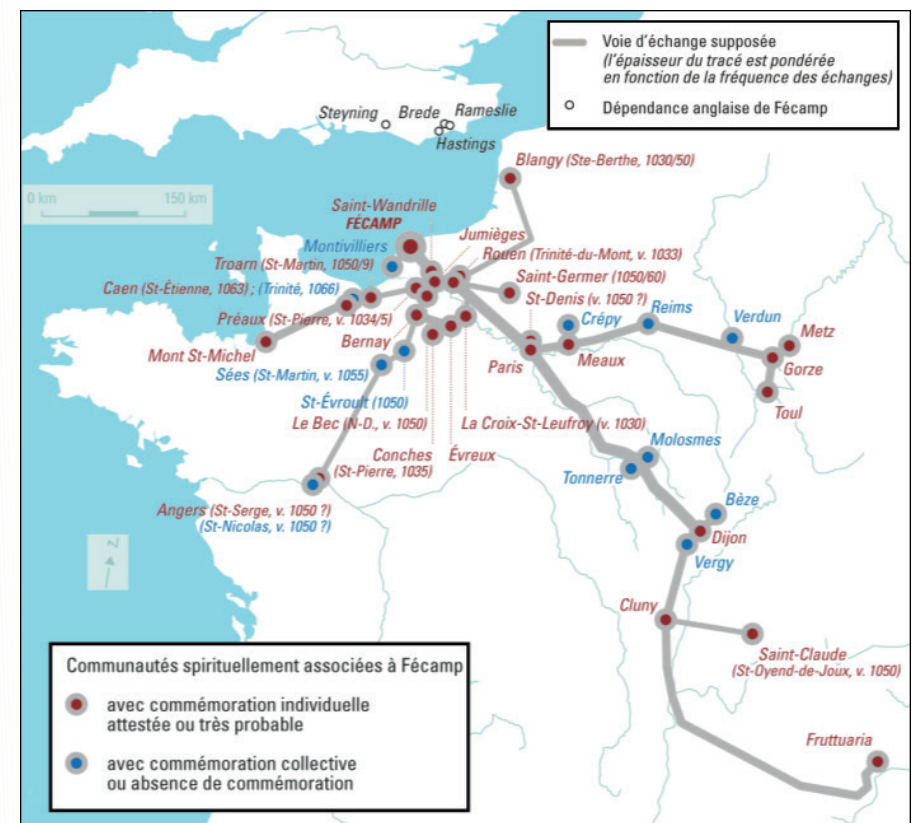


FIG. 9 - Les conciles traitant de la controverse eucharistique (1050-1080).



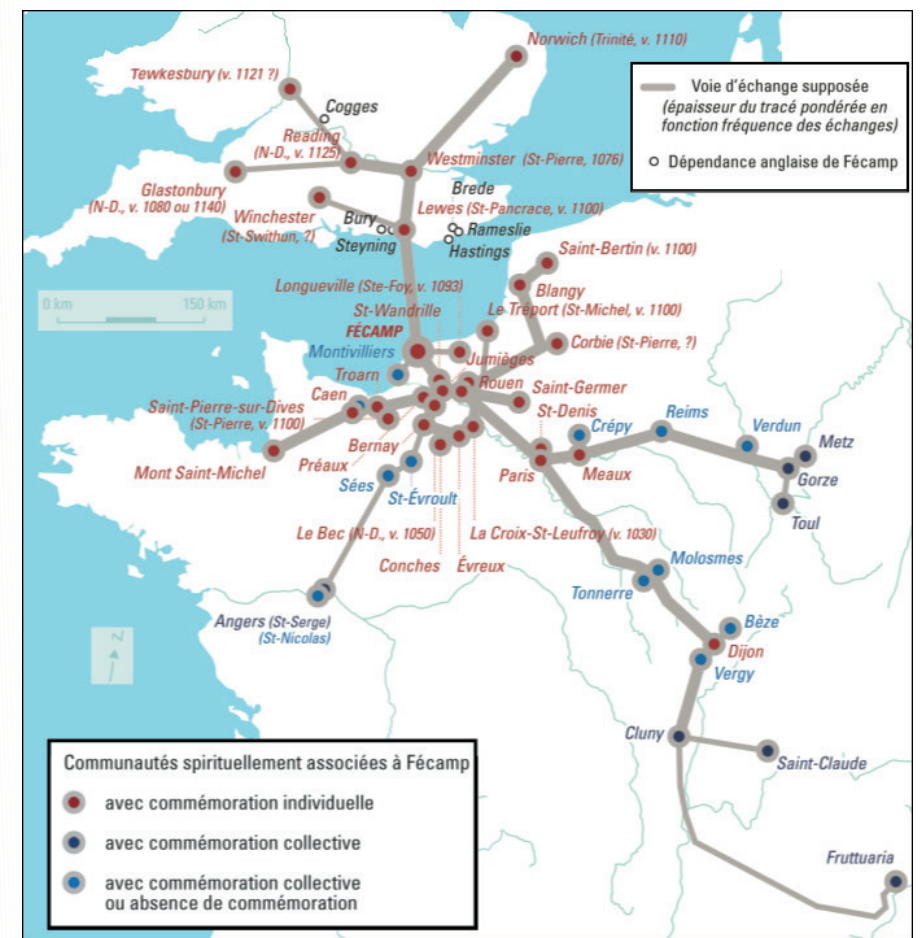
L'abbaye jouit durant leur abbatiat d'une grande prospérité matérielle, qui favorise le développement de la communauté. Ainsi, lors de la venue à Fécamp de Baudry de Bourgueil vers 1120, l'archevêque de Dol apprend d'Adelme - un ancien moine de Saint-Germer-de-Fly devenu moine de Fécamp - que la communauté a atteint son apogée en terme d'effectif durant l'abbatiat de Guillaume de Rots, et que le nombre de moines s'est un peu réduit sous son successeur Roger de Bayeux (1107-1139)¹⁵⁸. C'est aussi sous Guillaume de Rots, entre 1087 et 1099, qu'un nouveau chœur à déambulatoire et à chapelles rayonnantes est construit dans l'abbatiale, premier chantier d'envergure réalisé dans l'église depuis la fondation de la collégiale au siècle précédent¹⁵⁹. Vers la même époque, vraisemblablement entre 1090 et 1094, un auteur anonyme compose le *Libellus de Revelatione*, texte fondateur relatant les origines et l'histoire de l'abbaye qu'il dédicace à son abbé. Le rayonnement spirituel, culturel et intellectuel atteint par l'abbaye de Fécamp grâce à Guillaume de Volpiano, Jean de Ravenne puis Guillaume de Rots se traduit par un accroissement important de son réseau de confraternité. Cet essor s'observe d'abord au sein de la province ecclésiastique de Rouen, dans le contexte du très fort dynamisme de la reconquête monastique des années 1020-1066 (fig. n° 10). Il s'étend ensuite vers l'Angleterre, suite à la conquête de ce royaume par Guillaume le Conquérant en 1066. Entre le dernier tiers du XI^e siècle et le milieu du siècle suivant, l'abbaye normande met en place des associations spirituelles étroites avec des établissements anglais puissants et prestigieux, tels que Westminster, Glastonbury, Norwich, Reading et Winchester, mais aussi avec Saint-Pancrace de Lewes et Tewkesbury (fig. n° 11).

FIG. 10 - Le réseau de confraternité de Fécamp vers 1066, sous l'abbé Jean de Ravenne (1028-1078).

LA FIN DU PALAIS DUCAL ET LA NAISSANCE DE « L'ABBAYE PAPALE » (1087-1219)

La mort de Guillaume le Conquérant en 1087 marque le début d'une succession difficile entre ses trois fils. Le destin de la place forte de Fécamp en est directement impacté. Entre 1087 et 1091, le duc Robert Courteheuse (1087-1106) réside encore occasionnellement à Fécamp et délivre plusieurs diplômes importants en faveur de l'abbaye et de son abbé Guillaume de Rots¹⁶⁰. Mais à cette dernière date, il se voit contraint de céder Fécamp à son frère cadet, le roi d'Angleterre Guillaume le Roux (1087-1100). Avec ce changement de propriétaire, l'abbaye de la Trinité passe soudain d'une protection ducal proche et concrète à une protection royale distante, d'ailleurs plus théorique que réelle. Le palais n'a plus désormais vocation à servir de résidence ducal, ce qui le condamne à ne plus jouer de rôle politique important au sein du duché. À cette époque, force est de reconnaître que cette résidence ducal ne tient déjà plus depuis longtemps d'aussi hautes fonctions politiques et administratives que celles assumées lors de son apogée, au cours des années 990-1035. Cependant, la cour ducal, qui participe tout au long du XI^e siècle à la célébration des grandes festivités pascales fécampoises – depuis l'époque de Richard II et de Guillaume de Volpiano – ne parvient plus à maintenir cette tradition familiale après 1091. En perdant son rôle de résidence princière, la place forte ne conserve plus désormais qu'un rôle militaire, d'ailleurs secondaire¹⁶¹. Fécamp est physiquement délaissée par les trois fils de Guillaume le Conquérant – le duc Robert Courteheuse (1087-1106), le roi Guillaume le Roux (1087-1100) et le duc-roi Henri I^{er} (1100-1135) – puis par le duc Geoffroy Plantagenêt (1135-1152)¹⁶². Cette situation n'empêche guère les abbés de Fécamp d'intervenir régulièrement auprès du souverain normand en tant que conseillers, et de souscrire ou d'obtenir nombre de ses actes¹⁶³. Entre 1091 et 1204, seul le duc de Normandie (1152-1189) et roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt (1154-1189) porte un intérêt particulier à Fécamp, nécropole de ses ancêtres dont il s'efforce d'entretenir la mémoire¹⁶⁴. Connu comme bienfaiteur insigne de l'abbaye, il intervient aussi sur le plan militaire en modifiant la fortification de la place forte et du château, désormais confiés à un vicomte.

Sur le plan religieux, le brusque changement de propriétaire en 1091 survient à un moment critique pour l'abbaye : un long conflit (1089-1094) oppose alors les moines de Fécamp à l'archevêque de Rouen Guillaume Bonne-Âme (1079-1110). Ce dernier cherche à imposer son autorité sur la communauté et remet en cause certains droits et privilèges acquis, souvent abusivement, par le monastère au cours du XI^e siècle. Les religieux refusent cependant de se soumettre à leur évêque diocésain en vertu de l'exemption dont ils prétendent jouir depuis la fondation de la collégiale en 990, exemption qui aurait été confirmée par des privilèges obtenus du duc de Normandie Richard II et du roi de France Robert le Pieux en 1006, puis du pape Benoît VIII en 1016¹⁶⁵. Le pape Urbain II, auxquels les moines font appel en 1093, envoie alors deux légats pontificaux chargés de mettre un terme à la crise et de confirmer les libertés du monastère¹⁶⁶. Il est probable que de faux diplômes, des falsifications et des interpolations d'actes ont été produits dans ce contexte troublé, afin



d'obtenir les faveurs et le soutien de la papauté et dans l'objectif de contrer les revendications de l'archevêque de Rouen. En opérant de la sorte, l'abbaye, qui était théoriquement indépendante de toute ingérence épiscopale et laïque depuis la mise en place de la réforme bénédictine mais qui pouvait en réalité être perçue comme une abbaye ducal¹⁶⁷, se trouve dès lors officiellement soumise à la seule autorité de Rome. En parvenant à obtenir l'appui et la protection du pape, les moines vont réussir un tour de force et ils vont parvenir à s'émanciper de tout pouvoir séculier. Ce placement sous une protection romaine directe, mais lointaine, confère au monastère une grande autonomie qui se traduit par un indéniable accroissement de puissance et de prestige au cours du siècle suivant.

Ainsi, tout au long du XII^e siècle, les papes successifs accordent des bulles à l'abbaye afin de lui confirmer privilèges et exemptions¹⁶⁸. Le soutien spécial accordé à l'abbaye par la papauté transparaît de manière encore plus nette entre 1177 et 1197, sous les abbatiats d'Henri de Sully (1140-1187) et de Raoul d'Argences (1189/90-1219), avec notamment l'octroi précoce des insignes pontificaux. Ainsi, dès 1177, le pape Alexandre III (1159-

FIG. 11 - Le réseau de confraternité de Fécamp vers 1150, sous l'abbé Henri de Sully (1140-1187).

1181) remet à l'abbé Henri la mitre, l'anneau et les sandales¹⁶⁹. Les papes Lucius III (1181-1185) et Urbain III (1185-1187) lui confirment cette faveur en 1182 et en 1186¹⁷⁰. En 1196, le pape Célestin III (1191-1198) confirme ce droit à son successeur, l'abbé Raoul d'Argences, puis l'autorise, en 1197, à porter aussi la tunique et la dalmatique¹⁷¹. Or c'est seulement à partir de 1198, sous le pontificat d'Innocent III (1198-1216), que les *pontificalia* commencent à être exceptionnellement donnés en France, principalement à des monastères exempts. Et il faut attendre longtemps pour que d'autres abbés normands commencent à en bénéficier à leur tour. Pour le diocèse de Rouen, les abbés de Saint-Ouen ont obtenu l'autorisation de porter les insignes pontificaux en 1255. Mais c'est beaucoup plus tard, seulement entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle, que d'autres abbés de grands monastères de ce diocèse acquièrent à leur tour ce privilège : les abbés du Bec en 1394, de Saint-Wandrille en 1395, de Jumièges en 1409 et de Saint-Georges de Boscherville en 1412¹⁷². Grâce à la reconnaissance de droits d'exemption exceptionnels et à l'obtention précoce de ces *pontificalia*, le monastère de la Trinité de Fécamp jouit dès la fin du XII^e siècle d'une remarquable prospérité et d'une indépendance peu commune vis à vis des ducs de Normandie, des rois d'Angleterre et des métropolitains de Rouen¹⁷³. L'abbé de Fécamp, vêtu de la mitre ornée d'orfroi (qu'il est le seul à porter en Normandie, en tant qu'abbé d'un monastère exempt), de la tunique, de la dalmatique, de l'anneau, des sandales et des gants, agit dans les domaines exempts de son monastère – vaste territoire nommé « exemption de Fécamp » – tel un évêque en son diocèse¹⁷⁴ ; il jouit des droits de moyenne et de haute-justice et il s'affranchit presque complètement de toute intervention de l'archevêque de Rouen.

C'est aussi au cours de ce siècle que se développe le culte du Précieux Sang. L'abbé Henri de Sully (1140-1187) a joué un rôle essentiel dans la promotion de ce culte. C'est sous son abbatiat, suite à la « redécouverte » de cette relique le 19 juillet 1171 lors de travaux effectués dans le chœur de l'abbatiale, que la *Légende du Précieux Sang* est rédigée et connaît immédiatement un grand succès. Elle contribue à faire du monastère l'un des grands centres de pèlerinage du Nord de la Chrétienté, ce qui favorise l'afflux de pèlerins dans l'abbatiale. Ce succès rapide conduit sans doute l'abbé Raoul d'Argences à décider de doubler le nombre de travées de la nef, alors que la reconstruction de l'abbatiale a débuté depuis longtemps, en 1167/8. Le chantier, colossal, est mené en plusieurs phases et va durer plus d'un demi-siècle. Avec une longueur atteignant près de 120 mètres, les dimensions de la nouvelle l'église sont prodigieuses pour l'époque. L'abbatiale rivalise même avec les plus imposantes cathédrales construites en Occident du XII^e au XV^e siècle¹⁷⁵. De telles dimensions pour l'église d'un monastère restent rarissimes et témoignent des prétentions des abbés de Fécamp, qui sont désormais les principaux maîtres de la cité et qui se considèrent comme des évêques dans leurs domaines exempts.

CONCLUSION

Entre l'an mille et la fin du Moyen Âge, la Trinité de Fécamp est, avec l'abbaye Notre-Dame du Bec, l'un des monastères les plus puissants et les plus célèbres de Normandie. L'influence et le rayonnement du monastère, qu'il est possible de mesurer à l'étendue de son réseau de confraternité, sont perceptibles bien au-delà des frontières de la province ecclésiastique de Rouen et du duché normand. Ainsi, au milieu du XII^e siècle, les liens du monastère avec d'autres communautés religieuses s'observent de l'Italie du Nord à l'Angleterre, en passant par la Bourgogne, la Lorraine, la Champagne, l'Île-de-France, la Flandre et l'Anjou (fig. n° 11)¹⁷⁶. L'histoire de la cité et du palais de Fécamp se confond désormais avec celle de sa prestigieuse et puissante abbaye bénédictine, ancienne « collégiale puis abbaye ducal » fondée en 990, devenue unique « abbaye papale » de Normandie vers 1094¹⁷⁷. Fécamp jouit dès lors de privilèges et d'exemptions considérables, sans équivalent dans la région¹⁷⁸. L'abbaye connaît de ce fait une formidable prospérité économique, que ne viendront entraver ni le rattachement de la Normandie à la couronne de France en 1204 (passage de la domination royale anglaise Plantagenêt à la domination royale française Capétienne), ni la concurrence d'autres centres intellectuels, qu'ils soient monastiques ou urbains¹⁷⁹. Cette prospérité matérielle permet notamment aux abbés Guillaume III Vaspail (1227-1259/1260), Richard II de Troisgots (1259/1260-1286) et Guillaume IV de Putot (1286-1296) de mener une véritable politique d'acquisition de terres et de biens autour des possessions primitives de l'abbaye obtenues sous Richard I^{er}, Richard II et Robert le Magnifique de 990 à 1035¹⁸⁰. Ces achats constituent autant d'investissements destinés à accroître les revenus du monastère sur le long terme. La concentration spatiale des terres et la revente de biens plus modestes ou dispersés facilitent la gestion du patrimoine foncier de l'abbaye et sont à l'origine de la création des baronnies¹⁸¹. Parallèlement à cette politique de concentration foncière et domaniale, l'abbaye poursuit le développement de ses activités de pêche¹⁸² et s'investit dans l'exploitation du hareng, qui devient une source de revenus conséquente à partir du XIII^e siècle¹⁸³. Signe de sa grande richesse et de sa place originale au sein de l'Occident chrétien, le monastère doit s'acquitter auprès de la papauté d'une taxe fiscale colossale pour la confirmation de son abbé par le saint siège en 1297¹⁸⁴. S'élevant à plus de 8000 florins (soit 4000 livres tournois), cette taxe pontificale considérable, calculée sur la base des revenus du monastère, était alors la plus haute exigée par Rome, si bien que l'abbaye de la Trinité de Fécamp se trouve être au début du XIV^e siècle l'une des maisons religieuses des plus imposées d'Europe par la papauté : seules les abbayes de Cluny et de Saint-Germain-des-Prés payent alors une taxe équivalente, ce qui donne une



idée des recettes colossales perçues annuellement par ces trois établissements bénédictins à cette époque¹⁸⁵. La répétition du versement de cette taxe dans la première moitié du XIV^e siècle, du fait d'abbatiats courts¹⁸⁶, finit néanmoins par peser lourdement sur les finances du monastère, qui est obligé d'emprunter ou de revendre des biens pour parvenir à la solder. En 1334, l'abbaye est ainsi contrainte de vendre des produits consommables et des biens en Angleterre pour verser au pape la somme de 1000 florins d'or exigée afin que le nouvel abbé, Guillaume Chouquet (1334-1343), puisse prendre ses nouvelles fonctions. Même si la taxe a baissé de manière non négligeable par rapport à celle demandée 37 ans plus tôt, celle-ci reste une charge importante et contraignante pour l'abbaye, au seuil de la guerre de Cent Ans. Ce long conflit eut d'ailleurs des répercussions non négligeables sur l'évolution du réseau de confraternité fécampois, les liens avec l'Angleterre ayant eu tendance à se restreindre et à disparaître tandis que les associations spirituelles se sont renforcées avec les établissements de régions voisines, de la Flandre au Val de Loire (fig. n° 12)¹⁸⁷.

FIG. 12 - Le réseau de confraternité de Fécamp en 1386, d'après la liste de confraternité de ce monastère.

Au-delà des considérations purement économiques, l'abbaye, administrée au XI^e siècle par trois abbés connus pour leur grande érudition, leur spiritualité et leur piété, continue d'être dirigée par de grands lettrés et des intellectuels au cours des siècles suivants¹⁸⁸. Au XIII^e siècle, l'abbé Guillaume III Vaspail (1227-1259/1260) envoie ses moines les plus prometteurs étudier à Paris pour qu'ils puissent y approfondir leurs connaissances¹⁸⁹. À leur retour, ceux-ci exercent généralement de hautes responsabilités au sein du monastère, et certains d'entre eux sont même appelés à prendre la direction d'autres établissements relevant du réseau de confraternité fécampois. Aux XIV^e et XV^e siècles, plusieurs abbés de Fécamp, généralement choisis par le pape, ont préalablement été formés à Paris où ils ont acquis le grade de docteur¹⁹⁰. Trois d'entre eux seront élevés au rang de cardinal, et Pierre Roger (1326-1328) deviendra même pape sous le nom de Clément VI (1342-1352)¹⁹¹.

C'est au sein de ce centre spirituel, intellectuel et culturel puissant et renommé, disposant de ressources financières considérables, qu'un grand nombre de manuscrits et d'actes sont produits et acquis tout au long du Moyen Âge. La bibliothèque et les archives de l'abbaye, créées dès la fin du X^e siècle, ont d'abord été enrichies sous l'impulsion de ses deux premiers abbés, Guillaume de Volpiano (1001-1028) et Jean de Ravenne (1028-1078). Originaires du Nord de l'Italie, ils jouent l'un et l'autre un rôle décisif pour la constitution de ces deux fonds écrits, le premier en tant qu'initiateur de la bibliothèque et des archives, le second pour l'accroissement significatif du nombre de manuscrits et de chartes écrits durant son abbatiat. Au siècle suivant, l'abbé Roger de Bayeux (1106-1139) poursuit l'effort d'enrichissement de la bibliothèque grâce à la présence d'un scriptorium toujours très actif, dynamique et bien organisé. Cependant, à partir de son successeur Henri de Sully (1140-1187), les manuscrits qui viennent désormais grossir les rangs de la bibliothèque sont principalement des productions venues de l'extérieur du monastère, obtenues soit par achat, soit par don. Si nous manquons souvent d'éléments nous permettant de connaître l'origine précise de ces livres, deux donations importantes de manuscrits mentionnées dans le cartulaire-obituaire de la pitancerie en usage au XIII^e siècle nous éclairent sur la provenance de certaines acquisitions¹⁹². La première donation, d'une valeur non négligeable de cinquante livres, a été effectuée par le frère de l'abbé de Fécamp Richard Morin (1222-1227)¹⁹³. Les livres en question ne sont malheureusement pas décrits, ce qui empêche toute tentative d'identification. La seconde donation concerne « tout un corps de théologie glosée », d'une valeur de deux cent livres, somme conséquente pour l'époque, réalisée par maître Jean de Rots¹⁹⁴. Celui-ci, sans doute formé à Paris, enseignait la théologie à Fécamp et était vraisemblablement proche de l'abbé Guillaume Vaspail (1227-1259/1260), tous deux étant originaires du village de Rots, situé dans le diocèse de Bayeux, au nord-ouest de Caen¹⁹⁵. Certains de ces livres correspondent vraisemblablement aux parties de Bible glosées, copiées entre la seconde moitié du XII^e et le milieu du XIII^e siècle, acquises par l'abbaye à cette époque¹⁹⁶. Parmi ces livres, nombreux sont ceux qui ont été copiés à Paris et qui contiennent la glose ordinaire, forme normalisée

des commentaires qui s'imposent désormais dans l'exégèse biblique. La grande valeur de certains manuscrits richement enluminés en possession du monastère éveille toutefois la convoitise de certaines personnes mal intentionnées. Un vol important de livres est ainsi attesté en 1284, à la fin de l'abbatit de Richard II de Troisgots (1259/1260-1286). Si la description des livres volés n'est malheureusement pas précisée par les chroniqueurs, nous pensons malgré tout devoir identifier trois d'entre eux à des livres liturgiques à l'usage des moines de Fécamp aujourd'hui dispersés à travers l'Europe : une Bible en possession de la British Library, un missel appartenant à la Bibliothèque universitaire de Salamanca et un psautier-hymnaire conservé à la médiathèque de Troyes¹⁹⁷.

Du fait du grand prestige du monastère, sa bibliothèque et ses archives vont continuer à s'enrichir tout au long du Moyen Âge. Avec la bibliothèque du Bec, celle de Fécamp jouit pendant plusieurs siècles d'une grande renommée, qui dépasse largement les frontières du duché. Ainsi, au XV^e siècle, le témoignage de l'humaniste et bibliophile florentin Niccolò Niccoli (1364-1437) révèle qu'elle est d'une richesse remarquable et que son contenu précieux éveille l'intérêt et la curiosité des savants et des érudits jusqu'en Italie. Bien informé par son ami Gian Francesco Poggio Braccolini, dit Le Pogge (1380-1459), Niccolò Niccoli écrit en effet ceci dans une lettre qu'il adresse à Cosme de Medicis (1389-1464) vers 1420¹⁹⁸ :

« Poggio me dit qu'il y a deux abbayes près de Paris à deux ou trois journées : l'une s'appelle Le Bec-Hellouin et est en Normandie et l'autre s'appelle monastère de Fécamp ; et l'une et l'autre sont très renommées, surtout Le Bec-Hellouin en laquelle on lui dit qu'il y a une infinité de livres. Si vous désirez nous rendre heureux, cherchez à les voir, ce qui ne sera pas sans grand fruit, et nous vous donnerons des explications au sujet de la précision de Pythagore et de Platon ».

Cette description très élogieuse à l'égard des abbayes du Bec et de Fécamp, faite par l'un des grands humanistes italiens du XV^e siècle, ne peut qu'encourager les chercheurs à tenter de reconstituer et de décrire le riche patrimoine écrit produit et possédé au Moyen Âge par ces deux prestigieux monastères normands. Ce sera l'un des objectifs de la seconde partie du présent volume, consacrée à l'étude de la bibliothèque et du chartier de la Sainte-Trinité de Fécamp.

NOTES & RÉFÉRENCES

1 Ce texte synthétise et complète le chapitre « Étude de la place de l'abbaye de la Trinité au sein du site castral de Fécamp » de ma thèse de doctorat : S. LECOUEUX, *Réseaux de confraternité et histoire des bibliothèques. L'exemple de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp*, Université Caen Normandie/EPHE, C. Jacquemard et A.-M. Turcan-Verkerk (dir.), Caen, 2015, t. I, p. 371-454 (version PDF téléchargeable dans les archives ouvertes HAL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01572371>).

2 Tableau généalogique simplifié de la dynastie ducale normande, principalement d'après P. BAUDUIN, *La première Normandie (X^e-XI^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004, p. 20-21.

3 Rollon reste l'une des figures les plus controversées de l'histoire normande : les sources contemporaines sont peu nombreuses (les *Annales* de Flodoard de Reims sont précieuses, mais elles ne débutent qu'en 919). Une grande partie de notre information repose sur le témoignage postérieur et débattu de Dudo de Saint-Quentin, ainsi que sur les récits tardifs, plus ou moins légendaires, de sagas scandinaves (des sources qui divergent en de nombreux points). Son origine danoise ou norvégienne et son ascendance restent très débattues.

4 FLODOARD, *Annales*, P. LAUER (éd.), Paris, Picard, 1906, années 924 et 933, p. 24 et 55 ; P. BAUDUIN, *La première Normandie...*, op. cit., p. 135-141.

5 Le Vexin français (diocèse de Rouen) et le Corbonnais, dans le Perche (diocèse de Sées) ne font pas (ou que temporairement) partie du duché de Normandie ; le Passais (diocèse du Mans) est intégré au duché au milieu du XI^e siècle (P. BAUDUIN, *La première Normandie...*, op. cit., p. 30-31 et 59).

6 Rollon prend le nom chrétien de Robert lors de son baptême en 912 : il le reçoit de son parrain, le marquis de Neustrie Robert, ancêtre des Capétiens, avec lesquels des liens d'amitié, matrimoniaux et vassaliques furent établis tout au long des X^e et XI^e siècles (*Ibid.*, p. 134 ; S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 399-400).

7 Sur les différents titres portés par les comtes de Rouen, dont celui de duc, voir K. F. WERNER, « Quelques observations au sujet des débuts du « duché » de Normandie », dans *Droit privé et institutions régionales : études historiques offertes à Jean Yver*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 691-709.

8 Hugues Capet prend le titre de duc des Francs en 960. La même année Richard I^{er} se marie avec sa sœur Emma. À partir de cette époque, le comte de Rouen prend le titre de marquis.

9 Le couronnement royal d'Hugues Capet en 987 laisse le titre ducal vacant. Le fait que le moine Richer de Reims, dans son œuvre composée entre 991 et 998, donne ce titre aux comtes de Rouen révèle qu'il était déjà porté par Richard I^{er} ou par Richard II à cette époque.

10 A. RENOUX, *Fécamp. Du palais ducal au palais de Dieu. Bilan historique et archéologique des recherches menées sur le site du château des ducs de Normandie (IX-XVIII siècles)*, Paris, Éditions du CNRS, 1991, p. 11 et 223.

11 J. LE MAHO, « Les origines de Fécamp, de l'histoire à la légende », dans *De l'histoire à la légende, la broderie du Précieux-Sang*, Fécamp, Musée des Terre-Neuvas, 2001, p. 11-31 ; S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 373-377. La communauté féminine fut contrainte d'abandonner le monastère vers 858 à la suite d'agressions scandinaves répétées sur le littoral de la Manche et dans la vallée de la Seine.

12 Nous ne connaissons que le nom scandinave de cette concubine bretonne épousée « à la manière danoise » (*more danico*) et que Guillaume semble avoir installé à Fécamp vers 933.

13 Sur tout ceci, voir la contribution de Jacques Le Maho (*supra*), qui renouvelle la question en reconsidérant certaines interprétations des résultats des fouilles du site castral opérées par Annie Renou dans les années 1970-1980 (A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 127-168). Cet auteur s'écarte ainsi de ma propre interprétation de ces résultats : S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 378-385 (les plans n^{os} 3, 4 et 5 doivent donc être reconsidérés en conséquence). Voir aussi J. LE MAHO, « Les origines de Fécamp... », op. cit., p. 14-15 et 25.

14 Sur ces ressources, voir S. LECOUEUX, « La lettre du prieur R. de la Trinité de Fécamp au prieur Dominique de Saint-Bénigne de Dijon. Un témoin d'échanges multiformes au sein des réseaux de confraternité », *Revue bénédictine*, t. 127, fasc. 2, 2017, p. 355-258. Baudry de Bourgueil indique, vers 1120, que le monastère de Fécamp est situé au fond d'une vallée encaissée entre deux collines, dont l'une est réservée aux cultures et l'autre est recouverte d'arbres, de jardins et de vergers riches en pommiers. Il précise que la mer est proche, qu'elle abonde de poissons et que le port, calme, permet un approvisionnement quotidien.

15 À la suite de Jacques Le Maho, je considère que l'excroissance méridionale de la fortification, encore visible sur les plans du XVIII^e siècle, est une adjonction réalisée sous Richard II plutôt qu'une zone de l'enceinte primitive abandonnée à cette époque (l'abandon semble en effet postérieur au XV^e siècle, une fois le tracé médiéval des rues définitivement fixé).

16 Sur toutes ces questions, je me permets de renvoyer au texte précédent, rédigé par Jaques Le Maho.

17 Voir les mises au point successives de Jacques Le Maho et de Pierre Bouet : J. LE MAHO, « Les origines de Fécamp... », *op. cit.*, p. 25-28 ; P. BOUET, « Dudon de Saint-Quentin et Fécamp », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 59-60.

18 D'après Dudon de Saint-Quentin, ce séjour laonnois, bien que contraint, fut malgré tout l'occasion pour le jeune Richard d'être éduqué et formé à la manière d'un prince et d'un roi. L'organisation spatiale du site castral de Fécamp pourrait d'ailleurs être inspirée en partie de celle observée par Richard I^{er} à Laon : nul doute que le jeune comte ait été impressionné par le complexe défensif, politique et religieux de la capitale carolingienne.

19 Sur ce fils méconnu de Richard I^{er} et d'Emma, voir S. LECOUTEUX, « La memoria de la famille ducale normande à la Trinité de Fécamp et au sein du réseau de confraternité de ce monastère (X^e-XII^e s.) », à paraître dans les actes du colloque *Famille, pouvoir et foi en Bretagne et dans l'Ouest de l'Europe (V^e-XIII^e siècles) (Lorient-Landévennec, 27-29 avril 2017)* ; J. LE MAHO, « Une dalle funéraire du X^e siècle à Fécamp : la sépulture du prince Robert, fils de Richard I^{er}, duc de Normandie », à paraître dans les actes du colloque *Les transferts culturels dans les mondes normands médiévaux. Objets, acteurs et passeurs (Caen, 5-7 octobre 2017)*.

20 Il faut placer cette période d'accalmie à partir de 965, c'est-à-dire après la fin du conflit de Richard I^{er} avec Thibaut le Tricheur, que Liégarde de Vermandois, veuve de Guillaume Longue-Épée, avait épousé en secondes noces.

21 J. LE MAHO, « Richard I^{er}, duc de Normandie (942-996) », *Association des amis du Vieux-Fécamp, Bulletin 2000-2001*, Fécamp, 2001, p. 48-53.

22 Le titre de marquis confirme que Richard se trouve alors à la tête de plusieurs comtés et pagi, ce qui a pu l'inciter à disposer de plusieurs palais : c'est en effet autour de 970 qu'il se fait construire celui de Fécamp et autour de 990 (une fois devenu duc ?) qu'il en dispose d'un troisième à Bayeux.

23 Les chantiers du palais et de la collégiale dans les années 970-980 sont exactement contemporains du trésor monétaire de Fécamp, découvert en 1963 à proximité de l'ancien rempart de la place forte (S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 388-389).

24 P. BOUET, « Dudon de Saint-Quentin et Fécamp », *op. cit.*, p. 57-70.

25 Cette répartition spatiale, mise en place dans la seconde moitié du X^e siècle, sera conservée tout au long du Moyen Âge. Elle est encore visible sur ce plan, dressé au début du XVIII^e siècle.

26 *Ibid.*, p. 59.

27 Édition critique, traduction et analyse de ce passage : P. BOUET, « Dudon de Saint-Quentin : construction de la nouvelle collégiale de Fécamp (990) », dans *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2000, p. 123-126 ; S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 391-396.

28 A. RENOUX, *Fécamp...*, *op. cit.*, p. 453-466 ; P. BOUET, « Dudon de Saint-Quentin : construction... », *op. cit.*, p. 123-129 ; K. BROCKHAUS, *L'abbatiale de la Trinité de Fécamp et l'architecture normande au Moyen Âge*, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2009, p. 73 ; S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 390-402. Voir aussi J. LE MAHO, « Richard I^{er}... », *op. cit.*, p. 57-62.

29 Cette forme architecturale, qualifiée de « bloc occidental à deux tours », correspond à une forme atrophiée du massif occidental (Westwerk), type de façade constitué d'une tour centrale et de deux tours latérales couramment adopté aux époques carolingienne et ottonienne.

30 Il subsiste quelques vestiges du bloc occidental à deux tours pour Bayeux et Coutances et celui-ci est encore en place à Jumièges. Je tiens à remercier Katrin Brockhaus pour les précisions qu'elle m'a apportées sur ces questions architecturales.

31 P. BOUET, « Dudon de Saint-Quentin : construction... », *op. cit.*, p. 129.

32 J. LE MAHO, « Les origines de Fécamp... », *op. cit.*, p. 31.

33 M. BLOCHE, *Le chartier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique, 928-1190, thèse inédite de l'École nationale des Chartes pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe*, O. GUYOTJEANNIN (dir.), Paris, 2012, n° 2 ; M. BLOCHE, *Le chartier de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : étude et édition critique, 928/929-1190 : postérité du fonds, thèse inédite de l'Université de Caen-Normandie*, V. GAZEAU et P. BAUDUIN (dir.), Caen, 2019, n° 3.

34 Le long des côtes : à Fécamp même, à Saint-Valéry-en-Caux, à Ingouville et à Bretennoles.

35 Autour de Caen : à Mondeville et à Argences.

36 Le lieu d'inhumation de Richard I^{er} divise les spécialistes. Dernier état de la question dans K. Brockhaus et J. Le Maho, « Hypothèses sur une tombe princière de Fécamp : la sépulture de Richard I^{er}, duc de Normandie († 996) », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, 2015, 74 (2017), p. 185-207. Voir aussi J. LE MAHO, « La mort et les funérailles de Richard I^{er} duc de Normandie († 996), d'après Dudon de Saint-Quentin », dans *La Normandie vers l'an mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2000, p. 84-87.

37 L'enquête de référence menée par Lucien Musset (L. MUSSET, « Les sépultures des souverains normands : un aspect de l'idéologie du pouvoir », *Cahiers des Annales de Normandie. Autour du pouvoir ducal normand (X^e-XII^e siècles)*, t. 17, 1985, p. 19-44) doit être complétée par S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 386-402 et p. 435-441 ; S. LECOUTEUX, « La memoria de la famille ducale... », *op. cit.*

38 La place forte occupe dès lors une surface d'environ dix hectares.

39 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 411-429. Afin de favoriser cette réforme, Richard II fait d'importantes donations à l'abbaye entre 1006 et 1025 (carte des donations des ducs Richard I et Richard II : *Ibid.*, t. I, p. 417, d'après M. BLOCHE, *Le chartier...*, *op. cit.*, 2012, n° 2, 3, 9 et 10 et M. BLOCHE, *Le chartier...*, *op. cit.*, 2019, n° 3, 5, 20 et 22).

40 Dudon a voulu montrer « l'élévation d'un lignage qui, plongé dans la barbarie du paganisme, avait, en se convertissant à la foi chrétienne, gravi les honneurs des grandeurs temporelles et atteint les sommets de l'ordre spirituel » : c'est la Providence qui a confié à Rollon « la mission de rétablir la paix dans l'Occident carolingien et de devenir le nouveau protecteur de l'Église » ; « c'est pour rétablir la paix par la négociation » que Guillaume Longue-Épée « meurt assassiné en martyr, selon le modèle des saints rois subissant la mort dans l'exercice de leur ministère au service du peuple chrétien. Richard I^{er}, au terme de cinquante quatre années de règne, achève l'œuvre de ses ancêtres : il incarne non plus le saint roi martyr, mais le saint roi confesseur qui, par la pratique des vertus chrétiennes, est parvenu à accomplir parfaitement les tâches de son ministère : maintenir la paix, assurer la justice et protéger l'Église » (P. BOUET, « Dudon de Saint-Quentin et Fécamp », *op. cit.*, p. 58, 63 et 66).

41 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 404-410.

42 « Pater patriae et maxime monachorum » (N. BULST, « La réforme monastique en Normandie : étude prosopographique sur la diffusion et l'implantation de la réforme de Guillaume de Dijon », dans F. FOREVILLE (dir.), *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, Editions du CNRS, 1984, p. 319).

43 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 312-331.

44 N. BULST, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, L. Röhrscheid, 1973 ; S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 289-312.

45 Édition critique et traduction de ce chapitre : V. GAZEAU, M. GOULLET, *Guillaume de Volpiano : un réformateur en son temps (962-1031)*, Caen, Publications du CRAHM, 2008, chap. 7, p. 48-51. Pour l'analyse de ce passage, voir S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 413-416.

46 L'abbaye compte déjà une cinquantaine d'individus en 1020.

47 V. GAZEAU, M. GOULLET, *Guillaume de Volpiano...*, *op. cit.*, chap. 3 et 4, p. 38-39. Guillaume de Volpiano était chantre et armarius (bibliothécaire) de l'abbaye de Lucedio avant de recevoir sa formation à Cluny.

48 *Ibid.*, chap. 12, p. 66-67.

49 L'usage de 12 leçons et de 12 répons répartis sur les trois nocturnes pour les fêtes solennelles s'est imposé dans les établissements relevant du réseau spirituel volpianien.

50 V. GAZEAU, M. GOULLET, *Guillaume de Volpiano...*, *op. cit.*, p. 113-114.

51 V. LEROQUAIS, *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. I, Paris, 1934, p. VI-LXII.

52 R.-J. HESBERT, *Corpus antiphonalium officii*, Rome, t. 5, 1975, p. 5-18 et 407-444 ; LE ROUX, « Guillaume de Volpiano, son cursus liturgique au Mont Saint Michel et dans les abbayes normandes », dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, Paris, t. I, 1967, p. 417-472 ; H. TARDIF, « La liturgie de la messe au Mont-Saint-Michel aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles », dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, Paris, t. I, 1967, p. 353-377.

53 S. LECOUTEUX, « Les moines et leurs livres au Moyen Âge. Échanges spirituels, intellectuels, culturels et artistiques dans l'espace anglo-normand (X^e-XII^e s.) », dans *France et Angleterre : manuscrits médiévaux entre 700 et 1200, Actes du colloque international (Paris, 21-23 novembre 2018)*, dir. Charlotte DENOËL et Francesco SIRI, Turnhout, Brepols (Bibliologia ; 57), 2020, p. 113-124 et 127-128 ; S. LECOUTEUX, « Les réseaux de confraternité : une clef pour la compréhension de la mobilité monastique et l'analyse des échanges entre communautés religieuses », dans *Carnets hypothèses du projet ANR Col&Mon*, 2020, Sources en ligne : <https://colemo.hypotheses.org/565>

54 Ms. Dijon, BM, 591, f. 45v ; *Chronique de l'abbaye de Saint Bénigne*, L.-E. BOUGAUD, J. GARNIER (éd.), Dijon, 1875, p. 156-159 ; S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 424.

55 Sur cet évêque Osmond, voir S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 424 n. 3, t. II, Annexe n° 1, p. 15 n° 6. Comme le moine Clément, évoqué plus loin, il est probable que cet évêque soit d'origine anglo-saxonne et soit arrivé à Fécamp en même temps que la cour royale d'Aethelred et d'Emma en 1013 (N. BULST, *Untersuchungen...*, *op. cit.*, p. 155 n. 46). À propos de Lescelin et de Bérenger, deux clercs de la chapelle palatine du roi Robert le Pieux (le premier était un ami très proche du roi ; il devint successivement abbé de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois puis de Saint-Faron de Meaux), voir S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, *op. cit.*, t. I, p. 84-85.

56 Au sujet du moine Clément, voir *Ibid.*, p. 70 n. 2 et p. 430-431.

57 Voir M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 10 et 11 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 20 et 22.

58 Guillaume de Volpiano était inscrit au nécrologe de Saint-Taurin d'Évreux et de la Croix-Saint-Leufroy (S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, tableau n° 5a, p. 242 et t. II, annexe n° 1, p. 3) ; des moines de Saint-Wandrille sont inscrits dans les nécrologues d'établissements relevant du réseau spirituel volpianien : Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Arnoul de Metz, la Trinité de Fécamp, le Mont Saint-Michel et Jumièges (*Ibid.*, t. I, tableau n° 5b et t. II, annexe n° 2, p. 27-33). Le premier de ces établissements passe rapidement sous la dépendance de Fécamp, en 1035 (M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 20 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 37) et l'abbaye de Saint-Wandrille est dirigée par Gerbert, un disciple de l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne, de 1063 à 1089 (V. GAZEAU, *Normannia monastica (X^e-XII^e siècles)*, Caen, Publications du CRAHM, 2007, t. II, p. 338-340).

59 N. BULST, « La filiation de Saint-Bénigne de Dijon au temps de Guillaume de Volpiano », dans N. BOUTER (dir.), *Naissance et fonctionnement des réseaux monastiques et canoniaux, Actes du premier colloque international du CERCOR (Saint-Étienne, 16-18 septembre 1985)*, Saint-Étienne, 1991 (Travaux et recherches du CERCOR, 1), 1991, p. 33-34 ; V. GAZEAU, M. GOULLET, *Guillaume de Volpiano...*, op. cit., p. 110-111 ; « le mot [patrocinium] est employé deux fois au chapitre 12 et une fois au chapitre 14 ».

60 L'hypothèse d'un abbatiat de Guillaume de Volpiano à Jumièges, de 1015 à 1017, proposée par Neithard Bulst (N. BULST, *Untersuchungen...*, op. cit., p. 163-167) et suivie par Véronique Gazeau (V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 147) doit en réalité être rejetée (S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, annexe n° 7, p. 273-284).

61 Prieurs de Fécamp sous Guillaume de Volpiano entre 1001 et 1028 : R., Thierry puis Jean. *Custodes* de Bernay sous ce même abbé de 1025 à 1028 : Thierry puis Raoul. Sur le premier, voir la note qui suit. Le second devient abbé du Mont Saint-Michel vers 1048.

62 Thierry, son principal lieutenant en Normandie, est d'abord prieur de Fécamp, puis abbé de Jumièges vers 1015/1017. Il cumule cet abbatiat avec celui du Mont Saint-Michel à partir de 1023 et avec la charge de *custos* de Bernay à partir de 1025. À sa mort en 1027, Guillaume de Volpiano tente, sans succès, de le remplacer par Suppon au Mont Saint-Michel (voir S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, annexes n° 5 et 7).

63 Les longs abbatiats d'Henri à Saint-Ouen de Rouen (1006-1033), de Gérard à Saint-Wandrille (1008-1029/31), de Fromond à Saint-Taurin d'Évreux (av. 989-apr. 1035) et d'Albéric à la Croix-Saint-Leufroy (v. 1020/30-apr. 1059) ne permirent pas à Guillaume de Volpiano de placer l'un de ses disciples à la tête de ces différentes maisons durant son abbatiat à Fécamp (1001-1028). Les trois premières de ces abbayes seront néanmoins administrées plus tard par des moines originaires de Fécamp, formés sous l'abbatiat de son disciple et successeur Jean de Ravenne (1028-1078).

64 S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 27-286 (p. 122-244 pour l'étude de la documentation nécrologique, et p. 245-255 pour la reconstitution du réseau de confraternité de Fécamp sous les abbatiats de Guillaume et de Jean).

65 Guillaume de Volpiano est appelé à Fécamp en 1001 ; Gérard de Lagny et de Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois est placé à la tête de Saint-Wandrille en 1008 ; Hildebert I^{er} du Mont Saint-Michel est choisi pour remplacer Mainard II dans ce monastère en 1009.

66 S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, part. 2 (tableau n° 5).

67 N. BULST, *Untersuchungen...*, op. cit., p. 147-161

68 S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, pièce justificative n° VI, p. 283-286 ; S. LECOUBEUX, « La lettre du prieur R. de la Trinité de Fécamp... », op. cit., p. 347-363.

69 Durant son règne en Angleterre, Édouard le Confesseur s'était entouré principalement de Normands mais aussi de Lotharingiens, sans doute fréquentés dans sa jeunesse (M. BLOCH, « Vie de saint Édouard le confesseur, par Osbert de Clare », *Analecta bollandiana*, t. 41, 1923, p. 7 ; F. BARLOW, *The Life of King Edward who rests at Westminster*, 2d Edition, Oxford, Clarendon Press, 1992 (reprint, 2008) ; L. MUSSET, « Les contacts entre l'Église normande et l'Église d'Angleterre de 911 à 1066 », dans *Les Mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 74). L'une des explications possibles serait que le roi, lors de son long exil normand, ait été en contact avec des membres du réseau de confraternité de l'abbaye de Fécamp (ce monastère était en effet étroitement associé aux abbayes lorraines de Saint-Gorgon de Gorze, Saint-Arnoul de Metz et Saint-Èvre de Toul).

70 A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 247 et F. NEVEUX, *La Normandie des ducs aux rois, X^e-XII^e siècle*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1998, p. 69, 70, 75-76, 90, 91.

71 N. BULST, *Untersuchungen...*, op. cit., p. 156.

72 Vers 1017, Clément avait déjà quitté Fécamp pour Saint-Bénigne de Dijon : il apparaît en effet à cette époque en tant que signataire de la grande charte de fondation de Fruttuarua (L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 71 ; N. BULST, *Untersuchungen...*, op. cit., p. 226 et 237 n° 22).

73 P. BAUDUIN, « La papauté, les vikings et les relations anglo-normandes : autour du traité de 991 », dans *Échanges, communications et réseaux dans le haut Moyen Âge. Études et textes offerts à Stéphane Lebecqz*, dir. A. GAUTIER et C. MARTIN, Turnhout, Brepols, 2011, p. 197-210.

74 E. VAN HOUTS, *The Gesta Normannorum ducum of Willim of Jumièges*, Oxford, Clarendon Press (Oxford Medieval Texts), 1992-1995, II, 16-21 ; E. VAN HOUTS, « The political relations between Normandy and England before 1066 according to the *Gesta Normannorum ducum* », dans *Les mutations socio-culturelles au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1984, p. 85-97. Voir aussi L. TRAN-DUC, « Échanges culturels entre France et Angleterre (XI^e-XII^e siècles). Le manuscrit Paris, BnF, latin 5362 », dans *France et Angleterre : manuscrits médiévaux entre 700 et 1200. Actes du colloque international (Paris, 21-23 novembre 2018)*, dir. Charlotte DENOËL et Francesco SIRI, Turnhout, Brepols (Bibliologia ; 57), 2020, p. 297-298.

75 M. SWANTON, *The Anglo-Saxon Chronicles*, London, Phoenix Press, 2000, p. 144. L'évêque de Londres avait été chargé de s'occuper d'Édouard et Alfred. Utilisant cette source, Guillaume de Malmesbury a confondu l'évêque Aelfhun de Londres avec l'évêque Aeldhun de Durham (990-1014/18). GUILLELMUS MALMESBERIENSIS, *Gesta regum Anglorum*, II, 177-178, éd. R. M. THOMPSON, Oxford, Clarendon Press, 1999, t. I, p. 304-305 et t. II, p. 162.

76 Sur ces événements, voir L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 71 ; F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 67-71.

77 Sven à la Barbe Fourchue est couronné le 25 décembre 1013, mais meurt seulement cinq semaines plus tard, le 3 février 1014. Si Guillaume de Jumièges considère qu'Aethelred et Emma laissèrent leur enfants en Normandie lorsqu'ils rentrèrent en Angleterre en 1014, *l'Inventio et miracula sancti Vulfranni*, composée à Saint-Wandrille vers la même époque, indique qu'Emma envoya ses fils Édouard et Alfred à la cour de son frère le duc Richard II de Normandie, en qualité de *nutriti*, seulement après son mariage avec Cnut le Grand en 1017 (cf. L. TRAN-DUC, « Échanges culturels entre France et Angleterre... », op. cit., p. 297-298).

78 J. LAPORTE (éd.), « Inventio et miracula sancti Vulfranni », dans *Mélanges. Documents publiés et annotés par Dom J. Laporte, MM. L'abbé Renault et R.-N. Sauvage*, Rouen, Lestringant, Paris, Picard, 1938, p. 35-37. L'objectif d'Emma était sans doute de protéger ses enfants ; leur exil permettait cependant aussi au roi Cnut, son nouvel époux, d'écarter les enfants issus de son premier mariage de la succession.

79 E. VAN HOUTS, « The political relations... », op. cit., p. 90 et suiv. ; S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 430, n. 7.

80 Aethelred, Emma et Édouard sont commémorés dans la documentation mémorielle fécampoise : le couple royal est inscrit dans l'ordinaire et leur fils aîné, qui a été canonisé, est enregistré dans le martyrologe.

81 Comme Aethelred et Emma, Cnut le Grand est commémoré dans l'ordinaire de Fécamp.

82 M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 14 et 15 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 31 et 32 (dons du domaine de Brede ainsi que des ports de Rameslie et de Winchelsea). Lucien Musset constate que Cnut « distribua de généreuses aumônes à toutes sortes d'églises du continent, mais [que] celles de Normandie n'eurent rien », à l'exception de la Trinité de Fécamp (L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 72). Emma, Aethelred et Cnut apparaissent tous les trois en tant que bienfaiteurs insignes dans les fondations d'anniversaires de l'ordinaire de Fécamp (D. CHADD, *The Ordinal of the Abbey of the Holy Trinity Fécamp (Fécamp, Musée de la Benedictine, Ms. 186)*, Londres, t. II, 2002, p. 694-695). Édouard le Confesseur (* 5 janvier 1066), canonisé par le pape Alexandre III le 7 février 1161, jouit d'un traitement de faveur différent : il n'apparaît pas dans les fondations d'anniversaires de l'ordinaire de Fécamp, mais il figure au 5 janvier et/ou au 13 octobre dans le martyrologe, dans plusieurs calendriers liturgiques et surtout dans les litanies de Fécamp (S. LECOUBEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, annexe n° 9, p. 346 ; S. LECOUBEUX, « Les calendriers et les litanies des saints dans les manuscrits liturgiques de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp (XI^e-XVI^e siècles) », *Revue bénédictine*, t. 130/1, 2020, p. 119-160). Sur le rôle du roi Henri II Plantagenêt dans la canonisation d'Édouard le Confesseur, voir L. TRAN-DUC, « Échanges culturels entre France et Angleterre... », op. cit., p. 298.

83 Ces donations seraient ainsi des compensations, accordées en remerciement de l'accueil et de l'asile consentis, ainsi que des dédommagements aux frais nécessaires pour élever et pour former Édouard et Alfred à la cour ducale. Rappelons que les écoles du monastère de Fécamp, fondées par Guillaume de Volpiano, étaient ouvertes non seulement aux moines et aux clercs, mais aussi aux laïcs.

84 E. VAN HOUTS, « Edward and Normandy », dans *Edward the Confessor : The Man and the Legend*, dir. R. MORTIMER, Woodbridge, The Boydell Press, 2009, p. 63-76, en particulier p. 69 ; L. TRAN-DUC, « Échanges culturels entre France et Angleterre... », op. cit., p. 298. Voir aussi M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 19 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 36 ; M. FAUROUX, *Recueil des actes...*, op. cit., n° 76.

85 E. VAN HOUTS, « The political relations... », op. cit., p. 89 ; F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 92-93.

86 Il fait don de la collégiale et du domaine de Steyning (Sussex) à l'abbaye de Fécamp (M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 25 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 44 ; L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 77).

87 Il fait don à Saint-Ouen, en 1046, de la terre de West Mersea, sur Mersea Island, au sud de Colchester (Essex) : *Ibid.*, p. 77.

88 La tradition veut qu'il n'ait pas consommé son mariage avec Édith de Wessex (avec qui il n'eut pas de descendance), ce qui lui valut son surnom de « Confesseur ».

89 F. BARLOW, *The Life of King Edward...*, op. cit., p. 116-117 ; M. BLOCH, « Vie de saint Édouard... », op. cit., p. 20. Voir L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 71-72.

90 Robert Champart fut prieur de Saint-Ouen dans les années 1020-1030. Devenu abbé de Jumièges (v. 1033/5-v. 1045), Édouard le Confesseur l'appela auprès de lui en Angleterre vers 1043 : il devint alors successivement évêque de Londres (1044-1051) puis archevêque de Cantorbéry (1051-1052). Contraint de quitter ce siège du fait de l'hostilité des élites anglo-saxonnes, et en particulier de la famille des comtes du Wessex, il rentra en Normandie et redevint moine de Jumièges en conservant son titre d'archevêque jusqu'à sa mort en 1055 (L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 74-75 ; V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 150).

91 Les généreuses donations d'Édouard le Confesseur à Fécamp se firent lorsque Jean était devenu abbé de ce monastère. Jean de Ravenne se rendit personnellement auprès du roi Édouard le Confesseur en 1054, lors d'un voyage visant à gérer le patrimoine anglais du monastère de Fécamp mais aussi afin de maintenir le contact entre Édouard le Confesseur et Guillaume le Bâtard (L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 75 ; V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 108 n. 82).

92 La *Vita prima* (anonyme) d'Édouard le Confesseur aurait été composée dans un milieu proche de la famille comtale du Wessex, auquel appartient Édith, épouse d'Édouard, fille du comte Godwin et sœur du comte Harold.

93 Selon Franck Barlow, la *Vita prima* (anonyme) a été commencée dès 1065 et achevée en 1067, soit un an seulement après la mort du roi.

94 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 424 et t. II, annexe n° 1, p. 3 n. 2 et p. 15 n. 6. D'après la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, Osmond menait une vie sainte et religieuse (« *Osmundus episcopus sancte et religiose vite* »). Il est inscrit au 6 juillet comme étant « un moine de pieuse mémoire » dans le nécrologe de Saint-Germain-des-Prés (« *Obiit Osmundus episcopus pie memorie sancte Trinitatis monachis* ») et il est cité après les ducs Richard I^{er} et Richard II et les abbés Guillaume de Volpiano, Jean de Ravenne et Guillaume de Rots parmi les personnes « *quorum nomina in aeterna beatitudine sint ascripta* » dans le rouleau mortuaire de l'abbesse Mathilde de la Trinité de Caen daté de 1113/4.

95 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, annexe n° 5, p. 60-69.

96 V. GAZEAU, M. GOULLET, *Guillaume de Volpiano...*, op. cit., p. 76-77.

97 F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 91. François Neveux place l'événement vers 1030, mais il faut plutôt le placer après le mariage de Bauduin V avec Adèle, fille de Robert le Pieux et première épouse du duc Richard III de Normandie (mort en août 1027), et avant la soumission de Bauduin V à Audenarde le 12 septembre 1028. Cet événement pourrait expliquer le don de l'abbaye de Sainte-Berthe de Blangy-sur-Ternoise à l'abbaye de la Trinité de Fécamp par le comte Roger de Saint-Pol : Roger, proche de Bauduin IV, pourrait avoir fait partie de la suite du comte de Flandre lorsque celui-ci trouva refuge à la cour normande en 1028, ou lorsqu'il se rendit à nouveau à Fécamp en 1031 et 1035.

98 F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 100.

99 M. FAUROUX, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Caen, 1961, n° 90 ; À ce sujet, A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 254.

100 En 1006, confirmation d'un diplôme de Richard II (M. BLOCHE, *Le chartier...*, op. cit., 2012, n° 4 ; M. BLOCHE, *Le chartier...*, op. cit., 2019, n° 6). Don du domaine de Villiers-Saint-Paul (diocèse de Senlis) à Fécamp en 1005 ou 1007 (M. BLOCHE, *Le chartier...*, op. cit., 2012, n° 5 ; M. BLOCHE, *Le chartier...*, op. cit., 2019, n° 7). Il bénéficie pour cela, dans l'ordinaire de Fécamp, d'un service anniversaire avec pitance (D. CHADD, *The Ordinal...*, op. cit., p. 694-695 ; S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, annexe n° 1, p. 15-16 ; S. LECOUTEUX, « Les calendriers... », op. cit.).

101 F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 86. Adèle, fille de Robert le Pieux et de Constance de Provence, était encore en bas âge lorsque Richard III meurt en 1027.

102 A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 253, 341 et 479 ; F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 90.

103 M. FAUROUX, *Recueil des actes...*, op. cit. À ce sujet, A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 245-257. Les actes sont émis soit au palais, soit dans le monastère voisin.

104 RAOUL GLABER, *Histoires*, M. ARNOUX (éd. et trad.), Turnhout, 1996 (*Miroir du Moyen Âge*), p. 74-75 ; M. ARNOUX, « Un observateur indulgent : Raoul le Glaber, les ducs de Normandie, leurs concubines et leurs enfants », dans *La Normandie vers l'an Mil*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 2000, p. 88-89.

105 Richard II participe traditionnellement à Rouen aux grandes festivités de Noël, durant lesquelles se tient sa grande cour plénière annuelle.

106 A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 246.

107 *Ibid.*, p. 11, 245-252, 445-447.

108 Ces grandes fêtes chrétiennes, se déroulant en présence des ducs, étaient un contexte favorable au développement du drame liturgique de Pâques. Comme le montre Lauren Mancia dans sa thèse, sous l'abbé Jean de Ravenne, les solennités pascales faisaient l'objet de « mises en scène » dans le but d'élever l'esprit des fidèles par des constructions sobres, au cours desquelles l'abbé, tenant le rôle du Christ, occupait une place centrale. Par cette description, nous rejoignons la définition que propose Diane Dolan du drame liturgique de Pâques (D. DOLAN, *Le drame liturgique de Pâques en Normandie et en Angleterre au Moyen Âge*, Paris, 1975, p. 16). Ses travaux montrent la place essentielle de Fécamp pour le développement du drame liturgique de Pâques sous l'abbatiat de Guillaume de Volpiano et sous le duc Richard II (*Ibid.*, p. 45-74, notamment p. 52-55, 65 et 72-74).

109 D'après les interpolations de Robert de Torigni à Guillaume de Jumièges, « d'ordinaire, lors des fêtes pascales, c'est pratiquement toujours à Fécamp que Richard II avait coutume de tenir sa cour » (A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 245).

110 Nous sommes très loin de connaître, pour chaque année, le lieu précis où résidait le duc de Normandie lors des fêtes de Pâques sur la période 1026-1087. Cependant, lorsque ce lieu est connu, il s'agit presque toujours de Fécamp (synthèse pratique dans A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 253-257 (notamment fig. 77 et 78) ; M. BLOCHE, *Le chartier...*, op. cit., p. 23).

111 Le seul manuscrit médiéval de la *Vie de de Guillaume de Volpiano* composée par Raoul Glaber qui nous soit parvenu est un manuscrit du XI^e siècle provenant de l'abbaye de la Trinité de Fécamp : ms. Paris, BnF, lat. 5390, f. 222-230 (V. GAZEAU, M. GOULLET, *Guillaume de Volpiano...*, op. cit., p. 19-22). Comme les autres saints et martyrs célébrés à Fécamp, Guillaume de Volpiano était inscrit dans le martyrologe de ce monastère et sa *Vita* faisait l'objet d'une lecture au réfectoire.

112 F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 106-122.

113 Situation indispensable pour leur offrir un lieu d'asile sûr et pour obtenir l'aide militaire qui leur permettrait de s'imposer ensuite face à leurs adversaires.

114 A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 259-260.

115 *Ibid.*, p. 259.

116 R. ALLEN, « Avant Lanfranc. Un réexamen de la carrière de Mauger, archevêque de Rouen (1037-1054/55) », dans *Autour de Lanfranc (1010-2010). Réforme et réformateurs dans l'Europe du Nord-Ouest (XI^e-XII^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2015, p. 131-151.

117 L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 76-77 ; V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 106-107.

118 Du fait de leurs possessions anglaises autour d'Hastings, les moines de Fécamp étaient extrêmement bien placés pour renseigner Guillaume le Conquérant sur la topographie du site à la veille de la Conquête : comme à son habitude, le duc avait passé les fêtes de Pâques à Fécamp le 13 avril 1066, alors que s'organisaient les premiers préparatifs en vue de la traversée. D'après Guillaume de Poitiers, c'est par moines interposés – dont l'un au moins était de Fécamp – que le duc de Normandie et le roi d'Angleterre Harold eurent leurs seuls échanges diplomatiques à la veille de la bataille de Hastings (L. MUSSET, « Les contacts... », op. cit., p. 79). Elisabeth van Houts considère que The Ship list est un document produit à Fécamp entre 1067 et 1072 (E. VAN HOUTS, « The Shiplist of William the Conqueror », *Anglo-norman studies*, t. 10, 1987, p. 159-183, en particulier p. 167-168 et 174).

119 F. NEVEUX, *La Normandie...*, op. cit., p. 151 ; E. VAN HOUTS, « The Shiplist... », op. cit., p. 179.

120 Ms Rouen, BM, A 254 (CGM 489), fol. 71r ; cf. S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 403-404 n. 4.

121 A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 256-257.

122 D. BATES, *Bishop Remigius of Lincoln, 1067-1092*, Lincoln, 1992, p. 1-45.

123 Il sera plus tard transféré à Peterborough (1070-1098).

124 Herbert Losinga est abbé de Ramsey (1087-1091) puis évêque de Thetford-Norwich (1091-1119). Il fonde le prieuré de la Trinité de Norwich, dépendant de sa cathédrale, vers 1106. S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 36 n. 2, 100, 116, 500, t. II, p. 127, 386.

125 L. TRAN-DUC, « Échanges culturels entre France et Angleterre... », op. cit., p. 291-303.

126 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 281-299.

127 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 108 : celle-ci fut offerte comme oblate à l'abbaye féminine de la Trinité de Caen, dont elle deviendra la seconde abbesse.

128 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 108 n. 109. C'est ce qui explique la promotion de l'aumônier *Remigius* sur le siège de l'évêché de Dorchester dès 1067.

129 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 246 n. 46. L'abbaye de Saint-Ouen fournit donc quinze fois plus de navires et 5 fois plus de chevaliers que l'abbaye de Fécamp pour la conquête.

130 Lors de la dédicace de l'abbaye de la Trinité de Caen en juin 1066, en pleins préparatifs de la conquête, Nicolas de Saint-Ouen remplace déjà Jean de Ravenne en tant que premier abbé souscripteur (V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 285).

131 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 281-299, en particulier p. 285-288.

- 132 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 286 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° B4 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° B3.
- 133 L. MUSSET, « La vie économique de l'abbaye de Fécamp sous l'abbatit de Jean de Ravenne (1028-1078) », dans *l'abbaye bénédictine de Fécamp. Ouvrage scientifique du XIII^e centenaire (658-1958)*, Fécamp, L. Durand et fils, t. I, 1959, p. 78 ; A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 261.
- 134 Ces tensions, inexistantes ou invisibles avant 1066, contrastent néanmoins avec le fait qu' aussitôt après la mort de Jean, en 1078, le nouvel abbé de Fécamp, Guillaume de Rots, soit à nouveau l'un des conseillers privilégiés du duc-roi : il souscrit régulièrement les actes du Conquérant de 1078 à 1087 (V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 288).
- 135 M. DOSDAT, « Les évêques de la province de Rouen et la vie intellectuelle au XI^e siècle », dans *Les évêques normands du XI^e siècle. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (30 septembre-3 octobre 1993)*, dir. P. BOUET et F. NEVEUX, Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, p. 226 ; S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 78 n. 4.
- 136 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 111.
- 137 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 10-13 et 38-41.
- 138 De 1001 à 1028, soit environ 27 ans.
- 139 Il avait sans doute envisagé d'en faire son successeur à Saint-Bénigne de Dijon.
- 140 Les œuvres de Jean de Ravenne témoignent de solides connaissances des auteurs classiques latins.
- 141 L'auteur écrit vers 1060, alors que l'abbé de Fécamp Jean de Ravenne (1028-1078) est toujours en vie.
- 142 Sur ses diverses influences spirituelles dont Jean est l'héritier, voir S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 331-343.
- 143 L'inscription de Jean de Ravenne dans plusieurs nécrologues du réseau spirituel volpianien témoigne de cette continuité (*Ibid.*, t. I, tableau n°5a, p. 242 et t. II, annexe n°1, p. 5-6, t. II, annexe n° 5, 53).
- 144 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 275-299 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, p. 23.
- 145 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 107. L'évêque Brunon de Toul (1026-1052) devient pape sous le nom de Léon IX en 1049 et est généralement considéré comme l'initiateur de la Réforme grégorienne à partir de cette date. Brunon était proche des abbés Guillaume de Volpiano et Widric de Saint-Èvre de Toul, ainsi que du réseau spirituel volpianien (S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, 292, 322 n. 8, 566).

- 146 L. MUSSET, « La vie économique... », op. cit., t. I, 1959, p. 67-79 et 345-349. L'usurpation de la juridiction des paroisses dépendant de l'abbaye daterait de la fin de son abbatit (J.-F. LEMARIGNIER, *Études sur les privilèges d'exemption et de juridiction ecclésiastique des abbayes normandes depuis les origines jusqu'en 1140*, Paris, A. Picard, 1937, p. 50-61).
- 147 L. MUSSET, « La contribution de Fécamp à la reconquête monastique de la Basse-Normandie », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp...*, op. cit., t. I, 1959, p. 57-66 et 341-343.
- 148 A. WILMART, *Auteurs spirituels et textes dévots du Moyen Âge latin. Études d'histoires littéraires*, Paris, Bloud et Gay, 1932 (réimpr. Turnhout, Brepols, 1971), p. 127.
- 149 La part revenant à Mabillon dans l'état des connaissances sur Jean de Ravenne a été résumée par E. Bougaud et J. Garnier dans leur édition de la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon* (op. cit., p. 158 n. 1).
- 150 A. WILMART, *Auteurs spirituels...*, op. cit., p. 101-125 ; A. WILMART, « Formes successives et parallèles des « Méditations de Saint-Augustin » », *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 17, 1936, p. 335-357 ; A. WILMART, « Deux préfaces spirituelles de Jean de Fécamp », *Revue d'ascétique et de mystique*, t. 18, 1937, p. 3-44.
- 151 J. LECLERCQ, J.-P. BONNES, « Une « lamentation » inédite de Jean de Fécamp », *Revue Bénédictine*, t. 54, 1942, p. 41-60 ; J. LECLERCQ, J.-P. BONNES, *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle : Jean de Fécamp*, Paris, J. Vrin, 1946 ; J. LECLERCQ, « Écrits spirituels de l'école de Jean de Fécamp », *Studia anselmiana*, t. 20, 1948, p. 90-114 ; J. LECLERCQ, « Prières attribuables à Guillaume et à Jean de Fruttuaria », dans *Monasteri in Alta Italia dopo le invasioni saracene e magiare sec. X-XI*, Turin, 1966, p. 159-166 ; J. LECLERCQ, « Prières d'apologie dans un sacramentaire du Mont-Saint-Michel : Jean de Fécamp au Mont-Saint-Michel », dans *Millénaire monastique...*, op. cit., p. 357-361 ; J. LECLERCQ, « Jean de Fécamp († 1078), un écrivain très lu et peu connu », *Annales du patrimoine de Fécamp*, t. 2, 1995, p. 26-33.
- 152 En particulier des prières privées célèbres – ayant alimenté la dévotion médiévale jusqu'à la fin du XV^e siècle – mais transmises par erreur sous des noms prestigieux : Ambroise, Augustin, Cassien, Alcuin, Anselme ou Bernard.
- 153 Aperçu des œuvres composées par Jean de Ravenne : J. LECLERCQ, J.-P. BONNES, *Un maître...*, op. cit., p. 31-50.
- 154 L. MANCIA, *Affective Devotion and Emotional Reform in the Eleventh-Century Monastery of John of Fécamp, thèse inédite de l'université de Yale*, 2013 ; L. MANCIA, *Emotional Monasticism: Affective Piety in Eleventh-Century Monastery of John of Fécamp*, Manchester (USA), Manchester University Press, 2019. Voir aussi sa contribution dans le présent volume.
- 155 S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 447 et carte n° 19.

- 156 *Ibid.*, t. I, p. 446-452.
- 157 *Ibid.*, t. I, p. 99-101 et 445-446.
- 158 La communauté étant déjà constituée de cinquante moines avant 1020 (vingt ans après l'introduction de la réforme bénédictine), il est possible qu'elle ait atteint soixante à quatre-vingt moines sous Jean de Ravenne et Guillaume de Rots.
- 159 K. BROCKHAUS, *L'abbatiale...*, op. cit., p. 77.
- 160 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 112 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 67-69 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 97, 99 et 100.
- 161 Sur la désaffectation du palais ducal et la transformation du site castral en château à vocation purement militaire, voir A. RENOUX, *Fécamp...*, op. cit., p. 481-519.
- 162 Aucun d'eux n'est considéré comme un bienfaiteur insigne de l'abbaye dans l'ordinaire du XIII^e siècle.
- 163 V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 299-340 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, p. 859-860.
- 164 Il séjourne à Fécamp en 1162 et organise la translation des corps de ses ancêtres Richard I et Richard II autour des reliques des saints Flavian, Conteste, Affre, Perpétue et Geneviève le 3 mars. La cérémonie se déroule dans l'abbatiale en présence des évêques Arnoul de Lisieux, Philippe de Bayeux et Richard d'Avranches, ainsi que du légat pontifical et cardinal-prêtre de Saint-Nérée Henri de Pise (V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 347 et t. II, p. 119 ; L. TRAN-DUC, « Échanges culturels entre France et Angleterre... », op. cit., 2020, p. 298-299 ; « Henri II accorde une attention particulière à Fécamp et renoue avec l'idée de sanctuaire dynastique délaissée par ses prédécesseurs »).
- 165 Voir le diplôme de 990 (de Richard I) et ceux de 1006 (l'un ducal de Richard II, l'autre royal de Robert le Pieux), ainsi que la bulle du pape Benoît VIII de 1016 (M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 2, 3, 4 et 7 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 3, 5, 6 et 9).
- 166 M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, p. 24 et n° 71 et 72 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° A12, A13 et E2 ; J.-F. LEMARIGNIER, *Études...*, op. cit., p. 192-194. L'un de ces légats était l'évêque de Thedford/Norwich Herbert Losinga (1091-1119), ancien oblat, moine et prieur de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. Il pourrait avoir joué un rôle dans la falsification de certaines chartes fécampaises, visant à garantir les droits du monastère.

- 167 Alors que la bulle de 1016, établie par le pape Benoît VIII, reconnaissait au duc la possession de l'abbaye de la Trinité de Fécamp et faisait ainsi implicitement de celle-ci une abbaye ducale (M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 7 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 9), la bulle de 1094, donnée par Urbain II (M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 72 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° A12), confirme les libertés de l'abbaye qui, par les deux diplômes de 1006 (*Ibid.*, n° 5 et 6), n'est dite soumise à aucune ingérence du roi, du duc, de l'évêque ou de toute autre personne.
- 168 Les papes du XII^e siècle accordent à l'abbaye de la Trinité de Fécamp une attention particulière, sans équivalent en Normandie, qui se traduit concrètement par l'octroi de nombreuses bulles (M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 72, 85, 92, 94, 106, 109-110, 112, 161, 167-170, 180, 185, 196-199, 214 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° E2, A12, 116, 131, 150, 153-155, 157-158, 214, 221-224, 234, 239-240, 253-256, 278).
- 169 M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 170 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019 n° 224.
- 170 M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 180 et 198 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° 234 et 255.
- 171 V. GAZEAU, « Guillaume de Volpiano en Normandie : état des questions », *Tabularia « Études »*, n° 2, 2002, p. 36-37 ; V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 78 et 347 ; F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes. Pouvoirs abbatiaux et pouvoirs royaux dans le diocèse de Rouen (fin du XI^e - milieu du XV^e siècle)*, thèse de doctorat de l'Université de Caen Normandie, V. Gazeau (dir.), Caen, 2018, t. I, p. 537-538 et t. II, p. 61-62.
- 172 F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. I, p. 537-547.
- 173 M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, n° 72, 85, 92, 94, 106, 109-110, 112, 161, 167-170, 180, 185, 196-199, 214 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2019, n° E2, A12, 116, 131, 150, 153-155, 157-158, 214, 221-224, 234, 239-240, 253-256, 278 ; V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 78 et 347 et t. II, p. 116-124 ; S. LECOUEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 443-444 ; F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. I, p. 537-547 et t. II, p. 61-97.
- 174 Dans sa juridiction, l'abbé exerce des pouvoirs tels que Dom Beaunier va jusqu'à le qualifier d'abbé *nullius [diocesis]* : il confère *pleno jure* les bénéfices, exerce l'intégralité de la juridiction épiscopale, au for externe par l'intermédiaire de quatre officiaux, au for interne par celui d'un pénitencier, et les causes jugées par ses ministres vont, en appel, directement à Rome. Il légifère et gouverne exactement comme un évêque, aidé d'un vicaire général qui fait la visite des paroisses et tient des synodes. Pour les fonctions dérivées du pouvoir d'ordre, il fait appel à l'évêque d'Évreux » (J.-F. LEMARIGNIER, *Études...*, op. cit., p. 226-227 ; M. BLOCHE, *Le chartrier...*, op. cit., 2012, p. 28 n. 2).

175 Avec l'adjonction ultérieure de la chapelle axiale dans le chœur, l'abbatiale atteint aujourd'hui 127 mètres.

176 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 245-262 ; S. LECOUTEUX, « Deux fragments d'un nécrologe de la Trinité de Fécamp (XI^e-XII^e siècles). Étude et édition critique d'un document mémoriel exceptionnel », *Tabularia « documents »*, n° 16, 2016, p. 1-89.

177 Preuve de l'effacement du pouvoir laïc du site, ainsi que de la place exceptionnelle acquise par le monastère, c'est l'abbé qui exerce certaines fonctions administratives habituellement réservées aux laïcs, en tant qu'officier ducal : Henri de Sully et Raoul d'Argences furent ainsi successivement fermiers de la vicomté de Fécamp et étaient à ce titre les représentants du duc. Si la plus ancienne attestation provient du rôle de l'Échiquier de 1179-1180, il semble que les abbés de Fécamp aient acquis cette charge sous le duc Henri I^{er}, donc avant 1135 (V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. I, p. 329, 331-332 et 334-335, t. II, p. 120 et 123 ; M. BLOCHE, *Le chartier...*, op. cit., 2012, p. 25). Au XVII^e siècle, dom Martène pouvait encore dire de la Trinité Fécamp qu'elle fut l'abbaye « la plus riche, la plus seigneuriale et la plus privilégiée » de toute la province (J. DAoust, « Les Mauristes à Fécamp de 1650 au début du XVIII^e siècle », dans *L'abbaye bénédictine de Fécamp...*, op. cit., t. I, 1959, p. 203).

178 À la suite des papes, l'archevêque de Rouen Hugues d'Amiens confirme l'exemption de Fécamp vers 1159-1164 (V. GAZEAU, *Normannia...*, op. cit., t. II, p. 119 n. 210).

179 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 114.

180 F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. I, p. 325-326 et t. II, p. 6567. Fabien Paquet signale que le cartulaire du monastère conserve les mentions de 131 achats de terre ou de droits par Guillaume III Vaspail (ms. Rouen, BM, 1207, f. 83v-140v) : 30 actes concernent Mondeville et ses environs ; 29 concernent les terres de La Gaillarde. Richard II de Troisgots achète un nombre important de biens dans les vallées de Veulettes, Paluel et Vittefleux. Tandis que Guillaume IV de Putot achète au roi de France Philippe le Bel et à Robert d'Estouteville tous leurs biens situés dans le domaine et dans les paroisses de Fécamp.

181 F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. I, p. 326 (au sujet de la formation des baronnies d'Argences, d'Ingouville, de Saint-Valery-en-Caux et de Vittefleux, possédées par l'abbaye de la Trinité de Fécamp) : « Au cœur de ces domaines, étaient d'abord des villae, autour desquelles les abbés acquirent des biens de diverses natures (moulins, fours, salines, marchés) et constituèrent des domaines complets entre le XII^e et le XIII^e siècle ».

182 S. LECOUTEUX, « La lettre du prieur R. de la Trinité de Fécamp... », op. cit., p. 355-356.

183 F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. I, p. 326-327.

184 Thomas de Saint-Benoit (1298-1308) est le premier abbé de Fécamp à devoir se rendre à Rome pour être confirmé par le pape (F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. II, p. 68).

185 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 42 et 114.

186 F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. I, p. 269, t. II, p. 68-72.

187 La découverte récente d'une liste de confraternité dressée en 1386 permet de connaître l'état du réseau de confraternité de l'abbaye de la Trinité de Fécamp à la fin du XIV^e siècle et de reconsidérer son évolution entre la fin du XII^e siècle et le XV^e siècle : S. LECOUTEUX, « Le réseau de confraternité de la Trinité de Fécamp en 1386, d'après la liste publiée par Leroux de Lincy en 1840 », à paraître dans la *Revue bénédictine* en juin 2022.

188 Au sujet des abbés de Fécamp du XIII^e siècle, Raoul d'Argences (1190-1219), Achard d'Argences (1219/1220-1222), Richard Morin (1222-1227), Guillaume III Vaspail (1227-1259/1260) et Guillaume IV de Putot (1286-1296), voir F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. I, p. 259-260, 301, 307-308 et t. II, p. 61-67.

189 *Ibidem*, p. t. I, 263.

190 *Ibidem*, p. t. I, p. 265 et 266.

191 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. I, p. 114-115 ; F. PAQUET, *Des crosses et des couronnes...*, op. cit., t. II, p. 70, 75 et 79.

192 G. NORTIER, *Les bibliothèques bénédictines...*, op. cit., 1966, p. 12.

193 Donation mentionnée au 11 novembre dans le cartulaire-obituaire de la pitancerie (Paris, BnF, nal. 1135, f. 34v) ; cf. S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, p. 23 : *Obitus dumni [sic] Ricardi abbat. Tertio idus novembris, anniuersarium Ricardi abbat. et fratris eius, qui dedit nobis libros ad ualorem quinquaginta librarum.*

194 Donation mentionnée au 15 février dans le cartulaire-obituaire de la pitancerie (ms. Paris, BnF, nal. 1137, f. 10v) ; cf. S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, p. 5 : *Anniuersarium magistri Iohannis de Ros. Quinto decimo kalendas martii, anniuersarium magistri Iohannis de Ros, qui dedit nobis totum corpus theologie glosatum, de pretio ducentarum librarum, et ideo assignauimus decem libras, de communi assensu capituli nostri, in Elluellis apud Meduntam ad anniuersarium eius faciendum.*

195 Dép. Calvados, cant. Tilly-sur-Seulles. On peut supposer que maître Jean a fait partie des moines envoyés par Guillaume Vaspail à Paris pour étudier la théologie.

196 S. LECOUTEUX, *Réseaux...*, op. cit., t. II, p. 351 et S. LECOUTEUX, « Sur la dispersion de la bibliothèque bénédictine de Fécamp. Partie I : identification des principales vagues de démembrement des fonds », *Tabularia*, n° 7, 2007, p. 50 : mss. Paris, BnF, lat. 63 (Genèse, glosée), 99 (Job et Esdras, glosée) et 123 (Proverbes, Ecclésiaste, Sagesse et Cantique des cantiques, glosés) ; mss. Rouen, BM, A. 326 (41) (Lévitique, glosés), A. 169 (79) (12 petits prophètes, glosés), A. 351 (86) (Évangile de saint Mathieu, glosé), A. 441 (98) (Évangile de saint Jean et Cantique des cantiques, glosés), A. 332 (106) (Épîtres de saint Paul et Épîtres canoniques, glosés), A. 310 (106) (Genèse, glosée), A. 317 (118) (Psaumes, glosés), (131) (Proverbes, glosés), etc (voir aussi les manuscrits d'Hugues de Saint-Cher conservés à Rouen sous les n° CGM 130, 142, 143 et 145).

197 S. LECOUTEUX, « Les calendriers et les litanies des saints dans les manuscrits liturgiques de l'abbaye bénédictine de la Trinité de Fécamp (XI^e-XVI^e siècles) », *Revue bénédictine*, t. 130/1, 2020, p. 123-164, en particulier p. 161-163 pour le vol de ces trois manuscrits liturgiques. Il s'agit des mss. London, British Library, Collection Yates-Thompson, 1 (2), Salamanca, Bibliotheca Universitaria, 758 et Troyes, Bibliothèque municipale, 1031.

198 Traduction d'après M. Nortier, « La renommée de la bibliothèque du Bec vers 1420 », *Les amis du Bec-Hellouin*, n° 113, avril 1996, p. 12-14, ici p. 13 ; S. LECOUTEUX, « À la recherche des livres du Bec (première partie) », dans *Sur les pas de Lanfranc du Bec à Caen. Recueil d'études en hommage à Véronique Gazeau*, *Cahiers des Annales de Normandie*, n° 37, 2018, p. 268.